

Anouch Bourmayan et Odile Leclercq (dir.)



Villon

Marguerite de Navarre

Boileau

Casanova

Sand

Genet

*Villon, Marguerite de Navarre,  
Boileau, Casanova, Sand, Genet*

**FRANÇOIS VILLON,**  
*TESTAMENT*

**Géraldine Veyseyre**

Le poète fécond en sa forge sentencieuse :  
les proverbes dans le *Testament* de Villon

**Isabelle Fabre**

« Parler de contemplation » : le lexique  
de la dévotion dans le *Testament* de Villon

**MARGUERITE DE NAVARRE,**  
*L'HEPTAMÉRON*

**Agnès Steuckardt**

La transition entre récit et dialogue  
dans *L'Heptaméron*

**NICOLAS BOILEAU,**  
*SATIRES*

**Éric Tourrette**

La réticence dans les *Satires* de Boileau

**Thibaud Mettraux**

Rendre *raison* des épithètes de Boileau :  
procès et redynamisation satirique

**CASANOVA,**  
*HISTOIRE DE MA VIE*

**Clara de Courson**

Parler sous les plombs. Représentations  
carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie*

**Isabelle Chanteloube**

Autoportrait de l'écrivain en surplomb :  
la réécriture d'une aventure  
dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova

**GEORGE SAND,**  
*MAUPRAT*

**Florence Pellegrini**

Énonciation, idéologie, autorité :  
effets de voix dans *Mauprat*

**JEAN GENET,**  
*LE BALCON*

**Mairéad Hanrahan**

Style et stylisation dans *Le Balcon* de Genet

ISBN de ce PDF tiré à part : 979-10-231-3129-1

Nicolas Boileau – Satires · Rendre raison des épithètes de Boileau · Thibaud Mettraux

STYLES, GENRES, AUTEURS 20

Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française  
et de l'équipe « Sens, texte, informatique, histoire » (EA 4509)  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0695-4  
© Sorbonne Université Presses, 2021

versions numériques PDF  
© Sorbonne Université Presses, 2023

Composition : Emmanuel Marc DUBOIS/3d2s (Issigeac/Paris)

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33) (0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Anouch Bourmayan & Odile Leclercq (dir.)

Villon,  
Marguerite de Navarre,  
Boileau, Casanova,  
Sand, Genet

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES  
Paris









Nicolas Boileau  
*Satires*



## RENDRE *RAISON* DES ÉPITHÈTES DE BOILEAU : PROCÈS ET REDYNAMISATION SATIRIQUE

*Thibaud Mettraux*

L'examen de l'imaginaire et de la pratique boiléviennne de l'épithète nous est inspiré par ce qui s'apparente, au premier abord, à un paradoxe de l'histoire littéraire. S'il conviendrait d'en présenter plus précisément le déploiement, on se contentera de n'en donner ici que quelques indices. Soit, d'abord, le constat suivant : dans le texte des *Satires*, le terme *épithète*, mentionné à deux reprises (II, v. 34 ; IV, v. 91)<sup>1</sup>, débouche sur la mise en procès d'un « ornement » (IV, v. 100) rhétorique suspecté de contribuer à la « froide[ur] » (II, v. 34 ; IV, v. 100) et à l'« enfl[ure] » (IV, v. 91) de l'expression. Dès lors qu'il est employé « pour rimer » (II, v. 33), il ne laisse en effet apparaître que des « vers et sans force et sans graces / Montez sur deux grands mots, comme sur deux échasses » (IV, v. 97-98) que le satiriste raille chez un Chapelain qui, « et c'est là sa folie », s'acharne à l'art de rimer (IV, v. 90). En somme, à suivre les positions du Régent du Parnasse, le recours à l'épithète serait, sinon un travers stylistique, pour le moins une tendance dont il faudrait se méfier, tant elle paraît susceptible de sacrifier la « raison » (IV, v. 99) au profit de ces « froids ornemens » (IV, v. 100) qui, « toujours », se laissent « coudre au besoin » (II, v. 36). À plus d'un siècle de distance, le Marmontel des *Éléments de littérature* (1787), dans l'article qu'il consacrait à l'« épithète », faisait pourtant de Boileau, à côté de Racine, le champion du procédé, blâmant par contraste les « épithètes surabondantes », tantôt « oisive[s] », tantôt « importune[s] » et parfois même « à contresens » qui

1 Nous avons consulté l'édition de la « Bibliothèque de la Pléiade » : Nicolas Boileau, *Œuvres complètes*, éd. Françoise Escal, Paris, Gallimard, 1966. Dans l'ensemble de l'article, nous inscrivons la référence aux *Satires* directement dans le corps du texte : les chiffres romains renvoient au numéro de la satire, les chiffres arabes à la numérotation des vers.

pullulent selon lui dans les vers de Jean-Baptiste Rousseau<sup>2</sup>. Fort de sa définition de l'épithète comme un « adjectif sans lequel l'idée principale serait suffisamment exprimée, mais qui lui donne ou plus de force, ou plus de noblesse, ou plus d'élévation [...] », le poéticien propose en effet « quelques exemples » afin de discriminer « les épithètes bien ou mal employées »<sup>3</sup>. Il cite notamment un extrait du *Lutrin* (I, v. 57-68), érigé pour l'occasion en « modèle de la versification française », pour en vanter les « épithètes », stipulant « qu'aucune [...] n'était absolument nécessaire au sens » – il s'agit donc bien d'*épithètes* et non de simples *adjectifs*, selon la distinction mise en œuvre – « mais qu'il n'y en a pas une qui n'ajoute à l'image »<sup>4</sup>. . . Or cet éloge de l'épithète de Boileau n'est guère l'apanage de Marmontel : on le trouve, déjà, dans l'appréciation attribuée au chevalier de Méré : « ce Boileau est un bon versificateur ; il choisit bien ses épithètes<sup>5</sup> » ; il traverse également quelques remarques ponctuelles de l'édition, longtemps « réputée<sup>6</sup> », des *Œuvres complètes* par Jacques Berriat Saint-Prix<sup>7</sup>. Gustave Lanson, sans expliciter que l'épithète de Boileau est excellente, confessera enfin qu'elle n'est pour le moins jamais mauvaise : « jamais il ne rime au petit bonheur, par à peu près, à coups d'épithètes incolores, “à la Voltaire”<sup>8</sup> ».

2 Jean-François Marmontel, « Épithète », dans *Éléments de littérature* [1787], éd. Sophie Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005, p. 501.

3 *Ibid.*, p. 497-498.

4 *Ibid.*

5 Cité dans Charles-Henri Boudhors, « Divers propos du chevalier de Méré en 1674-1675 », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1922, p. 220.

6 Henri Bernès, « Une nouvelle édition de Boileau », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 47, 1935, p. 39.

7 *Œuvres complètes de Boileau, collationnées sur les anciennes éditions et sur les manuscrits ; avec des notes historiques et littéraires, et des recherches sur sa vie, sa famille et ses ouvrages*, éd. Jacques Berriat Saint-Prix, Paris, Philippe, 1837, t. II. Voir notamment p. 326-327, à propos du chant II du *Lutrin* (v. 131-132) : « Nos bons poètes évitent les épithètes languissantes et sacrifiées à la rime. Quand ils se trouvent forcés de rimer en épithètes, ils ont un soin particulier que l'épithète soit belle, neuve, et ajoute de l'éclat ou de l'harmonie à leurs vers... Dans ces deux-ci, les épithètes sont aussi heureuses pour exprimer la pensée du poète que pour donner à ses vers l'harmonie qui leur est propre » ; p. 339 : « Boileau savait admirablement varier l'épithète ».

8 Gustave Lanson, *Boileau* [1892], Paris, Hachette, 5<sup>e</sup> éd., 1919, p. 47.

Tel est donc le paradoxe initial : d'un côté, le propos d'une œuvre, les *Satires*, dont la « propension réflexive » n'est plus à montrer – c'est là, on le sait, « un des enjeux centraux de l'exercice satirique<sup>9</sup> » – et qui ne s'intéresse à l'*épithète* que pour dénoncer les « froids ornements » (IV, v. 100) et la « verve indiscreète » des Chapelain, Quinault et Scudéry ; de l'autre, la réception d'un auteur dont la postérité aura consacré (pour un certain temps au moins) l'usage ingénieux de l'*épithète*... On est là face à une tension entre la représentation imaginaire qu'un auteur construit du bien-écrire et sa pratique rédactionnelle effective. Pourtant, si le discours résolument dépréciatif de Boileau sur le procédé de l'*épithète* a récemment retenu l'attention des spécialistes<sup>10</sup>, ce jugement épistylistique n'a pas encore été mis au regard du « corps formel »<sup>11</sup> de l'écriture boiléviennne : qu'en est-il, en somme, de la poétique de l'*épithète* dans les *Satires* (auxquelles se limitera la présente étude) et comment rendre *raison* des occurrences de la forme (selon le terme si cher au poète) compte tenu de la circonspection, sinon du mépris, qu'elle paraît lui inspirer ?

Répondre d'une telle problématique nécessite de revenir d'abord sur les enjeux de cette mise en procès de l'*épithète* et de proposer en filigrane une caractérisation linguistique plus précise de cet ornement rhétorique.

9 Delphine Reguig, *Boileau poète. « De la voix et des yeux... »*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 18.

10 Voir, notamment, Anne-Pascale Pouey-Mounou, « L'*épithète* est-elle un vilain défaut ? Les superfluités du style dans quelques caricatures de la poésie du *xvi<sup>e</sup>* siècle », dans Carine Barbaferi et Jean-Yves Vialleton (dir.), *Vices de style et défauts esthétiques (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 147-179 ; Anne-Pascale Pouey-Mounou, « Les démêlés de l'*épithète* et de la rime dans les arts poétiques des *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles », dans Nadia Cernogora, Emmanuelle Mortgat-Longuet et Guillaume Peureux (dir.), *Arts de poésie et traités du vers français (fin *xvi<sup>e</sup>*-*xvii<sup>e</sup>* siècles). Langue, poème, société*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 171-190 ; Delphine Reguig, « Froideur et saveur de la rime chez Boileau », dans Sophie Hache et Anne-Pascale Pouey-Mounou (dir.), *L'*Épithète*, la rime et la raison. La lexicographie poétique en Europe, *xvi<sup>e</sup>*-*xvii<sup>e</sup>* siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 367-382.

11 L'expression est empruntée à Gilles Philippe, qui l'emploie pour distinguer le « corps formel » du « corps imaginaire » du style, en tant que « représentation doxique qu'une époque donnée peut avoir du lien qui unit la littérature et la langue » (« Les deux corps du style », *Les Temps modernes*, novembre-décembre 2013, p. 146). Il s'agit donc, dans notre cas, de mettre le discours attesté de Boileau sur l'*épithète* en regard de sa pratique manifeste de la forme.

Dans un deuxième temps, une exploitation – sous forme de coup de sonde – de l’outil informatique donnera à constater l’absence de saillance statistique d’un présupposé évitement boilévien du recours à l’épithète, comparativement au corpus que le satiriste mobilise pour condamner les vices du procédé. Je donnerai enfin quelques pistes herméneutiques pour laisser entrevoir, par-delà cette attitude de défiance, une singulière redynamisation satirique de la forme suspecte, ouvrant les voies du pastiche et de la fameuse « distance critique », déjà appréhendée par Bernard Beugnot<sup>12</sup>. L’attention sera alors portée plus spécifiquement sur les *Satires II* et *III*.

#### DU PROCÈS DE L’ÉPITHÈTE COMME RESSOURCE DE LA LEXICOGRAPHIE POÉTIQUE

Le procès qu’intentent à l’épithète les *Satires II* et *IV* trouve un intéressant prolongement dans un texte un peu moins connu : le *Dialogue des poètes*, édité pour la première fois en 1716 dans les *Œuvres complètes* par Brossette, qui prétend l’avoir rédigé après que Boileau le lui a récité<sup>13</sup>. La pièce met en scène un Apollon averti par Horace des « abus qui regnent sur le Parnasse<sup>14</sup> ». Comme le blâme est adressé à « ces François qui font des vers latins<sup>15</sup> », Boileau fait notamment dialoguer son personnage olympien avec Ravisius Textor. Sans qu’il ne revendique le statut de poète, ce dernier se montre alors fier de « fournir » aux auteurs néo-latins « des Epithetes toutes les fois qu’ils en ont besoin », tant et si bien que ceux-ci « ne peuvent pas se passer de [lui] »<sup>16</sup>. Cette convocation de la figure historique de Textor, dont le *Specimen Epithetorum* (1518) et les *Epitheta* (1524) sont les premières attestations, en latin, du genre de l’épithétaire<sup>17</sup>, renseigne sur l’affiliation qu’opère

12 Bernard Beugnot, « Boileau et la distance critique », *Études françaises*, 5/2, mai 1969, p. 194-206.

13 Voir, sur ce point, la notice de Françoise Escal dans Nicolas Boileau, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 1119-1120.

14 Boileau, *Dialogue des poètes*, *ibid.*, p. 592.

15 *Ibid.*, p. 593.

16 *Ibid.*, p. 595.

17 Une longue bibliographie existe sur le sujet. On renverra ici à l’excellente synthèse

ici Boileau entre l'étiquette « épithète » et la tradition de la lexicographie poétique – celle des « dictionnaires de poètes », pour reprendre l'heureuse expression de Nicole Celeyrette-Pietri<sup>18</sup>. On gagera qu'il en va de même dans la *Satire II* : plus que de condamner en soi le procédé, le poète se moque de sa possible « froid[eur] » (II, v. 34), dès lors que l'excessive disponibilité de la forme laisse, en deçà de toute motivation esthétique, « toujours des mots pour les coudre au besoin » (II, v. 36). Il n'est par ailleurs pas étonnant de constater que c'est le phénomène de la mise en rimes des épithètes qui origine la défiance du satiriste : constellant sous un même réseau thématique la *rime* et l'*épithète*, Boileau interroge les entrées privilégiées (et parfois même rassemblées<sup>19</sup>) par les dictionnaires poétiques. En somme, de l'épithète que le rimailleur néo-latin empruntera chez Textor pour combler quelque lacune à celle qu'un mauvais vers se laissera « coudre » à la rime répond un même soupçon : le « besoin », en tant que symptôme du manque d'inspiration, et la solution de facilité d'une forme en un sens toujours déjà là. Notons qu'en rattachant – quoique indirectement : tantôt par le biais de Textor, tantôt par le problème de la rime – la tentation de l'épithète à la disponibilité des recueils et dictionnaires poétiques, le satiriste relaie une dérision qui le précède indiscutablement et que l'on observe déjà, par exemple, sous la plume de Charles Sorel ou de Jean Desmarets de Saint-Sorlin<sup>20</sup>. Pour eux, comme pour Boileau, l'épithète *froide*, puisée pour les seuls besoins du nombre et de la rime dans les ouvrages d'un La Porte<sup>21</sup>, en français, et d'un Textor, en latin, s'impose comme le signal

---

d'Anne-Pascale Pouey-Mounou : « Dictionnaires d'épithètes et de synonymes aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles : du lexique au manuel », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 75, 2013, p. 47-65. Ces dictionnaires d'épithètes à destination des poètes recensent pour chaque substantif, comme leur nom l'indique, les épithètes susceptibles de convenir.

- 18 Nicole Celeyrette-Pietri, *Les Dictionnaires des poètes : de rimes et d'analogies*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1985.
- 19 Que l'on songe en effet à ce curieux objet éditorial paru à la fin du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, qui joint un *Amas d'Epithètes* construit à partir des œuvres poétiques de Guillaume Du Bartas au *Dictionnaire des rimes françaises* d'Odet de La Noue (Genève, Eustache Vignon, 1596).
- 20 Sur le procès de l'épithète au début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, voir A.-P. Pouey-Mounou, « L'épithète est-elle un vilain défaut ? », art. cit.
- 21 Maurice de La Porte est l'auteur du premier épithéaire français attesté. L'ouvrage

immédiatement reconnaissable de la médiocrité poétique. L'intérêt est ici de comprendre que le procès de la forme est indissociable de celui du recours aux ressources de la lexicographie poétique.

À cet égard, l'évolution du genre de l'épithète française (tradition peu productive mais longtemps attestée<sup>22</sup>) est un témoin privilégié pour saisir l'histoire des représentations de la forme dans les imaginaires littéraires-langagiers de l'Âge classique, dont Boileau est tout à la fois l'indice et l'acteur. Au xvii<sup>e</sup> siècle, la tendance globale est à la restriction, eu égard tout à la fois à la délimitation des contours catégoriels de la notion et à la codification des normes servant à discriminer les bons des mauvais usages. Il importe d'en donner ici un aperçu, afin de mieux cerner le procédé blâmé et les enjeux de sa redynamisation satirique.

100

La première de ces restrictions est d'ordre linguistique et définitionnel. Il est en effet communément admis que le vocable *épithète* dénote au xvi<sup>e</sup> siècle encore toute sorte d'expansions nominales, qu'elles soient adjectivales ou non. Témoin privilégié de cette plasticité de la forme, le recueil lexicographique de Maurice de La Porte (1571) entassait « pêle-mêle », comme l'a montré Anne-Pascale Pouey-Mounou, « les adjectifs, quelle que soit leur fonction, les périphrases, les antonomases et même les substantifs métaphoriques »<sup>23</sup>. Aussi l'épithète semble-t-elle alors tout au plus interprétable en termes fonctionnels et engage le problème général de la complémentation nominale. Or le recueil d'Antoine de Montméran, publié en 1645, manifeste une drastique « réduction de l'épithète aux seuls adjectifs », comme le constate Sophie Hache, précisant que « le père Daire fera de même un siècle plus tard »<sup>24</sup>. Cette restriction du champ d'extension de l'épithète est par ailleurs confirmée par le témoignage des lexicographes : qu'il s'agisse du *Dictionnaire français*

---

a fait l'objet d'une récente réédition critique : *Les Epithetes* (1571), éd. François Rouget, Paris, Champion, 2009.

22 Outre La Porte et l'*Amas d'Epithetes* recueilli chez Du Bartas, déjà cités, on relève au xvii<sup>e</sup> siècle : Antoine de Montméran, *Synonimes et epithetes françoises, recueillies & disposées selon l'ordre de l'Alphabet*, Paris, Jean Le Bouc, 1645. La tradition se poursuit au xviii<sup>e</sup> siècle avec Louis-François Daire, *Les Épithètes françoises, rangées sous leurs substantifs*, Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1759.

23 A.-P. Pouey-Mounou, « L'épithète est-elle un vilain défaut ? », art. cit., p. 149.

24 Sophie Hache, « Le bel usage de l'épithète au xvii<sup>e</sup> siècle », dans S. Hache et A.-P. Pouey-Mounou (dir.), *L'Épithète, la rime et la raison*, op. cit., p. 342.



de Richelet (1680) ou du *Dictionnaire universel* de Furetière (1690), le terme est toujours défini comme un « nom adjectif », qui est « joint » à un nom « substantif »<sup>25</sup>. Par là, si l'épithète s'apparente grammaticalement à l'adjectif au moins dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui la distingue de ce « terme de grammaire » auquel elle est alors jumelée, c'est son origine rhétorique comme sa propension à nourrir la tradition de la lexicographie poétique, aux côtés de la rime et de la synonymie : loin de n'être qu'une catégorie descriptive, elle se voit mobilisée pour contribuer à l'évaluation des pratiques rédactionnelles dans les œuvres d'éloquence et de poésie. Pour le dire brièvement, le problème de l'épithète, en tant que catégorème rhétorique et lexicographique, débouche vers une théorie normative du bel usage de l'adjectif.

La seconde restriction que l'on observe en comparant La Porte à Montmérán a trait à la délimitation des possibilités paradigmatiques, traduisant une apparente suspicion quant au potentiel expressif de l'épithète. En dépit de sa prétention à recenser « deux ou trois fois plus d'Epithetes que dans le Liure du sieur de la Porte », et dans un ouvrage « beaucoup plus petit »<sup>26</sup>, Montmérán resserre en fait drastiquement l'éventail des substantifs listés, se faisant l'écho des tendances puristes qui affectent le lexique de la langue littéraire française : disparaissent en somme les termes techniques ou relevant de vocabulaires trop spécialisés, certaines variantes archaïsantes ou dialectales, les références à la culture antique, etc.<sup>27</sup>. De la même manière, outre que les épithètes retenues ne sont plus qu'adjectivales, censure est faite aux composés (« aimegland », « nourrit-vigne », « porte-épée ») et à certains dérivés qui, sinon

25 Dans le *Richelet*, la définition donnée à l'entrée « epitete » est la suivante : « nom adjectif, qui se joint dans le discours à quelque substantif » (Pierre Richelet, *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise [...]*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680, p. 297) ; dans le *Furetière*, on trouve : « nom adjectif qui designe quelques qualitez d'un nom substantif qui luy est joint » (Antoine Furetière, *Dictionnaire universel* [1690], s.v. « Épithete », consulté sur <http://www.furetiere.eu/> en septembre 2020).

26 Antoine de Montmérán, « Préface », dans *Synonimes et epithetes françoises*, *op. cit.*, n.p.

27 L'édition numérique des *Epithètes* de La Porte permet aisément de prendre acte de la profusion lexicale qui caractérise l'ouvrage : <https://preambule.net/epithetes/epithetes.html>, consulté en septembre 2020.

qu'ils furent des hapax, restent peu attestés ailleurs (« abeilliennes », « chéneux », « saccageux »)<sup>28</sup>. Précision – réduction, donc – catégorielle, et restriction des possibles : au xvi<sup>e</sup> siècle, l'essor de recueils d'épithètes « va de pair avec le développement de poétiques accordant une large place à la qualification<sup>29</sup> » ; au xvii<sup>e</sup> siècle, le dictionnaire de Montmérans va clairement dans le sens de l'épuration.

Les travaux de Sophie Hache ont également permis de relever une tendance similaire dans la tradition des Remarqueurs. Prenant à rebours l'exubérance de la *copia* humaniste, Vaugelas et Bouhours préférèrent en effet, à la recension des possibles expressifs, saisir l'occasion de quelques réflexions circonstanciées et plus approfondies sur l'emploi d'adjectifs choisis, dont ils évaluent en un sens l'acceptabilité<sup>30</sup>. Là encore, l'imaginaire stylistique évolue « vers un choix argumenté de l'épithète et une réduction des possibles<sup>31</sup> ». En définitive, le discours classique sur le procédé laisse progressivement émerger une demi-teinte que l'on retrouvera, au moins, jusqu'à Marmontel, et qui ressort parfaitement de la position tenue par un Morvan de Bellegarde en 1695, dans ses *Reflexions sur l'Elegance et la politesse du Stile* : « Rien ne donne plus de grace au discours, qu'une Epithete bien placée ; au contraire, les Epithetes vagues & inutiles le rendent insipide & languissant<sup>32</sup> ». Ce qui hante la représentation de l'épithète au xvii<sup>e</sup> siècle, c'est donc moins l'enrichissement du lexique poétique que la discrimination des bons et des mauvais usages : à l'épithète bien choisie érigée en ressource privilégiée de l'ornementation répond ainsi celle qui, superflue, inappropriée où mal dosée, ne peut qu'énervier le style.

C'est à la lumière de ces précisions qu'il convient donc de réfléchir à l'épineuse coarticulation de l'imaginaire et de la pratique effective de l'épithète dans l'œuvre de Boileau. La défiance à l'égard des facilités

28 *Ibid.*

29 A.-P. Pouey-Mounou, « L'épithète est-elle un vilain défaut ? », art. cit., p. 148.

30 C'est par exemple le cas de la longue discussion menée par Vaugelas sur les adjectifs *insidieux* ou *gracieux*. Voir, sur ce point, S. Hache, « Le bel usage de l'épithète au xvii<sup>e</sup> siècle », art. cit., p. 333-334.

31 *Ibid.*, p. 335.

32 Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde, *Reflexions sur l'Elegance et la politesse du stile* [1695], Paris, André Pralard, 1705, p. 71.

de la forme, comprise dans sa dimension lexicographique, traduit assurément une mise en procès plus générale de tout usage inapte à se prévaloir d'un autre argument que celui de sa nécessité formelle. Le procès emblématise en ce sens celui de la froideur, que Gilles Siouffi définit comme « l'excès dans la figure, mais aussi la focalisation abusive sur la dimension de l'élocution, hors de la prise en compte du fond<sup>33</sup> ». Étant donc admise l'idée que la seule accessibilité ne peut rendre raison de l'ornement, menacé par le fléau de la gratuité, il reste à envisager la manière dont Boileau peut, par sa pratique rédactionnelle effective, profiter du dispositif satirique pour redynamiser le procédé. Car s'il en le censeur explicite, on rejoindra Marmontel et le chevalier de Méré pour montrer qu'il en est aussi le champion.

103

#### L'ÉPREUVE DE LA DENSITÉ ADJECTIVALE : BOILEAU MAUVAIS ÉLÈVE ?

Les résultats statistiques que nous présentons rapidement ici n'ont qu'une valeur de coup de sonde. Les méthodes pourraient être précisées et les corpus traités amplement plus conséquents. Gageons pourtant que ceux-ci témoignent de l'absence de saillance statistique d'un évitement de l'adjectif, que l'on eût pu attendre des positions explicites de Boileau sur l'épithète. En d'autres termes, sur le plan strictement quantitatif, Boileau se démarque peu de ceux qu'il condamne et se montre même étonnamment bien enclin à recourir à l'adjectif.

Il paraissait en effet intéressant de mettre l'œuvre des *Satires*<sup>34</sup> à l'épreuve de l'outil informatique, afin de la contraster avec un corpus de textes provenant d'auteurs que Boileau nomme pour illustrer la justesse de son jugement critique. À considérer les poètes moqués

33 Gilles Siouffi, « Le problème du "froid" au xvii<sup>e</sup> siècle. Sentiment terminologique, sentiment stylistique et sentiment linguistique », dans C. Barbaferi et J.-Y. Vialleton (dir.), *Vices de style et défauts esthétiques*, op. cit., p. 178.

34 Nous avons choisi la version informatisée disponible sur *Wikisource* ([https://fr.wikisource.org/wiki/Boileau\\_-\\_%C5%92uvres\\_po%C3%A9tiques/Satires](https://fr.wikisource.org/wiki/Boileau_-_%C5%92uvres_po%C3%A9tiques/Satires), consultée en septembre 2020). À partir de la source, nous avons généré un fichier .txt qui ne comporte que les vers, sans les indications péritextuelles, ni les morceaux de prose (« Préface » ; « Avertissement » ; « Discours sur la satire », etc.). Le document traité ne comporte donc plus que, ligne à ligne, tous les alexandrins des *Satires*, dans l'ordre de leur apparition.

dans la *Satire II* – l'abbé de Pure (v. 18), Philippe Quinault (v. 20), Georges de Scudéry (v. 76)<sup>35</sup> – auxquels s'ajoute la référence à Jean Chapelain (IV, 90)<sup>36</sup>, force est d'abord de constater que le jugement d'un mésusage de l'épithète s'exerce par-delà toute réflexion en termes de frontières génériques (ou registrales), et que les vices de l'enflure et de la froideur pèsent tout aussi bien sur le registre épique (Chapelain) que sur le registre tragique ou tragicomique (Scudéry, Quinault). Plus encore, en matière de choix de la rime, le satiriste se prosterne devant la figure du maître de la comédie, dont il fait l'apologie de la « rare » justesse (I, v. 18), tout en citant, en guise de contre-exemple, des auteurs qui ne se sont que peu illustrés dans le registre proprement comique, à l'instar de Scudéry. L'hétérogénéité générique de notre corpus n'est donc que la résultante de la non-pertinence du critère de genre dans le jugement boilévien sur l'épithète.

Le premier observable retenu est celui de la densité adjectivale, susceptible de mesurer le poids réservé par le texte à la qualification. Compte tenu du fait que la catégorie épithète tend par ailleurs à s'identifier, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, avec les contours grammaticaux du nom adjectif, ce critère donne un indice non négligeable de la fréquence de la forme. La mesure de la fréquence d'emploi des parties du discours est réalisée avec le logiciel *Textable*<sup>37</sup>, extension d'Orange

35 Pour les textes dramaturgiques de ces auteurs, nous avons consulté leur édition sur la base de données *Théâtre classique* (<http://www.theatre-classique.fr/>, consultée en septembre 2020). Le fichier annoté XML mis à disposition permet d'extraire aisément les vers, en supprimant toute autre indication péritextuelle (locuteur, didascalie, etc.). Il s'agissait alors de créer un nouveau fichier .txt afin de régler le cas des vers répartis sur plusieurs répliques et d'obtenir un document où chaque ligne équivaut à un alexandrin (selon le format construit pour les *Satires*). Nous nous sommes par ailleurs restreints aux textes antérieurs à 1663, date supposée de la rédaction de la *Satire II*, pendant la querelle de *L'École des femmes*.

36 Nous avons retenu pour la présente étude le poème héroïque de Jean Chapelain, *La Pucelle ou la France délivrée* (1656). La version .txt que nous avons consultée est générée à partir de l'édition publiée chez Marpon (Paris, 1891), mise en ligne sur *archive.org* (<https://archive.org/details/lapucelleoulafr01chap>, consultée en septembre 2020). De la même manière, nous avons nettoyé le texte pour ne conserver que les vers, ligne à ligne.

37 Aris Xanthos, « Textable : programmation visuelle pour l'analyse de données textuelles », dans Émilie Née, Jean-Michel Daube, Mathieu Valette et Serge Fleury (dir.), *JADT 2014. Proceedings of the 12th International Conference on*

Canvas<sup>38</sup> et compatible avec l'analyseur syntaxique *TreeTagger*. Le **tableau 1** ne recense que les catégories sémantiquement pleines du nom, de l'adjectif, de l'adverbe et du verbe (toutes désinences confondues). Notons que le pourcentage a été calculé après la soustraction des marques étiquetées comme ponctuationnelles. Les chiffres sont éloquents : à l'instar de *La Pucelle* de Chapelain, et contrairement aux œuvres de Quinault et Scudéry, moquées dans la *Satire II*, comme à celles Molière, la langue des *Satires* accorde un privilège visible aux ressources nominales sur les ressources verbales, ce qui a pour corollaire une forte propension à l'emploi de l'adjectif. Plus encore : en dépit de son mépris de la froide épithète, l'adjectif est, avec le nom, la catégorie grammaticale par laquelle Boileau s'éloigne le plus des autres textes du corpus considéré. En d'autres termes, l'argument statistique de la densité adjectivale dévoile combien la suspicion de Boileau à l'égard du mauvais usage de l'épithète n'entraîne nullement un refus du procédé. Bien plus, les résultats manifestent la saillance du recours à l'adjectif dans les *Satires*, trait par lequel Boileau se démarque, sur le plan strictement quantitatif de ses contemporains.

Nous nous sommes dans un second temps proposé de travailler sur le phénomène plus précis de la rime adjectivale (quoique sur un corpus drastiquement restreint, dans la mesure où l'opération est nettement plus longue à réaliser). Il s'agissait dans cette optique d'isoler, grâce au logiciel *Textable*, les paires rimiques et de mesurer ensuite avec l'aide de la lemmatisation *TreeTagger*, la proportion de celles qui étaient composées de deux adjectifs. Là encore, la pratique rédactionnelle du satiriste entre en tension avec l'explicitation de ses jugements esthétiques : si Chapelain s'impose en effet comme le plus enclin à se laisser tenter par la mise en rime des épithètes, Boileau, malgré les réserves formulées à cet égard, le talonne (**tableau 2**). On notera enfin que, si la question était strictement statistique, « la rime » aurait bien « raison » de trouver en Quinault

*Textual Data Statistical Analysis*, 2014, p. 691-703 (en ligne : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2014/>, consulté en septembre 2020).

38 Janez Demšar, Blaž Zupan, *Orange: From Experimental Machine Learning to Interactive Data Mining, White Paper*, Faculty of Computer and Information Science, University of Ljubljana, 2004.

Tableau.1. Pourcentage par catégories grammaticales

	Nom	Adjectif	Adverbe	Verbe
Nicolas Boileau, <i>Satires</i> [1666]	5 685/24 704 23,01 %	2 133/24 704 8,63 %	1 523/24 704 6,16 %	44 55/24 704 18,03 %
Jean Chapelain, <i>La Pucelle, ou la France délivrée</i> [1656]	9 771/46 069 21,21 %	3 618/46 069 7,85 %	2 050/46 069 4,45 %	7 808/46 069 16,95 %
Georges de Scudéry, <i>Ligdamon et Lidias</i> [1631]	3 990/20 973 19,02 %	1 150/20 973 5,48 %	1 458/20 973 6,95 %	4 218/20 973 20,11 %
Georges de Scudéry, <i>La Mort de César</i> [1637]	2 208/12 369 17,85 %	721/12 369 5,83 %	828/12 369 6,69 %	2 466/12 369 19,94 %
Georges de Scudéry, <i>Eudoxe</i> [1641]	3 322/19 320 17,19 %	977/19 320 5,06 %	1 514/19 320 7,84 %	4 036/19 320 20,89 %
Georges de Scudéry, <i>Arminius</i> [1643]	2 767/16 045 17,24 %	862/16 045 5,37 %	967/16 045 6,03 %	3 210/16 045 20 %
Philippe Quinault, <i>La Généreuse Ingratitude</i> [1654]	2 231/15 333 14,55 %	729/15 333 4,75 %	1 364/15 333 8,9 %	3 265/15 333 21,29 %
Philippe Quinault, <i>Stratonice</i> [1657]	2 503/17 025 14,7 %	643/17 025 3,78 %	1 544/17 025 9,07 %	3 854/17 025 22,64 %
Philippe Quinault, <i>Amalasonte</i> [1658]	2 208/16 274 13,57 %	690/16 274 4,24 %	1 360/16 274 8,36 %	3 773/16 274 23,18 %
Philippe Quinault, <i>Agrippa</i> [1660]	2 776/17 196 16,14 %	767/17 196 4,46 %	1 338/17 196 7,78 %	3 696/17 196 21,49 %
Molière, <i>L'Étourdi</i> [1655]	3 022/19 568 15,44 %	904/19 568 4,62 %	1 685/19 568 8,61 %	4 020/19 568 20,54 %
Molière, <i>Le Dépit amoureux</i> [1656]	2 698/17 174 15,7 %	765/17 174 4,45 %	1 545/17 174 9 %	3 433/17 174 19,99 %
Molière, <i>Sganarelle</i> [1660]	1 019/6 300 16,17 %	322/6 300 5,11 %	549/6 300 8,71 %	1 275/6 300 20,24 %
Molière, <i>Dom Gracie de Navarre</i> [1661]	3 091/17 413 17,75 %	902/17 413 5,18 %	1 247/17 413 7,16 %	3 629/17 413 20,84 %
Molière, <i>L'École des maris</i> [1661]	1 683/10 657 15,79 %	454/10 657 4,26 %	904/10 657 8,48 %	2 307/10 657 21,65 %
Molière, <i>Les Fâcheux</i> [1661]	1 345/8 378 16,05 %	427/8 378 5,1 %	587/8 378 7 %	1 714/8 378 20,46 %
Molière, <i>L'École des femmes</i> [1662]	2 583/17 151 15,06 %	784/17 151 4,57 %	1 418/17 151 8,27 %	3 556/17 151 20,73 %
<b>Moyenne</b>	<b>16,85 %</b>	<b>5,22 %</b>	<b>7,61 %</b>	<b>20,53 %</b>

106

Tableau 2. Proportion des rimes adjectivales

	Nicolas Boileau, <i>Satires</i> [1666]	Jean Chapelain, <i>La Pucelle, ou la France délivrée</i> [1656]	Georges de Scudéry, <i>Arminius</i> [1643]	Philippe Quinault, <i>Agrippa</i> [1660]	Molière, <i>L'École des femmes</i> [1662]
Rimes adjectivales	71/1 457 4,87 %	142/2 617 5,43 %	44/888 4,95 %	35/885 3,95 %	36/863 4,17 %

un « auteur sans défaut » (II, v. 20), meilleur sur ce point précis que Molière (au moins dans le corpus traité).

En définitive, quoique ces résultats soient appelés à être pris avec grande précaution, les observables considérés, qui ont un rapport certain avec la pratique de l'épithète, donnent à entrevoir le fossé apparent qui sépare le mépris affiché par Boileau à l'égard de la forme et sa propension à y recourir. On tentera aussi de résoudre ultimement ce paradoxe en remobilisant l'argument générique, pourtant évacué par le satiriste. En effet, si le dispositif satirique s'accommode nettement, par sa dimension réflexive, de la raillerie métalittéraire et du discrédit des excès possibles de la figure, on l'étudiera maintenant en tant qu'il offre un cadre privilégié pour la redynamisation des ornements moqués, ouvrant, par la voie du pastiche et de la parodie, un nouveau potentiel de légitimation des formes.

#### QUELLES VOIES POUR LA REDYNAMISATION SATIRIQUE DE L'ÉPITHÈTE ?

##### Regards sur les *Satires II et III*

Posons le problème dans des termes un peu différents. La mesure statistique arguant en faveur de la fréquence de l'épithète, il reste à critiquer deux chemins interprétatifs. Le premier consisterait à rappeler au Régent du Parnasse que l'on voit toujours mieux la paille dans l'œil de son voisin que la poutre dans le nôtre. Sans faire le pas ambitieux d'une amélioration des *Satires*, on s'évertuerait alors, s'autorisant d'une longue tradition de critique boiléviennne sensible aux vices qui énervent son style<sup>39</sup>, à dresser l'inventaire des froides épithètes, comme l'on avait autrefois listé les incorrections d'un Flaubert<sup>40</sup>. On suivra ici la seconde voie. Certes, le style de Boileau se montre tantôt froid, tantôt sec ; certes, il a « tenté », comme le concède Joseph Pineau, « de compenser les carences de sa pensée et de son imagination par

39 Joseph Pineau revient rapidement sur cette question dans son excellent *L'Univers satirique de Boileau. L'ardeur, la grâce et la loi*, Genève, Droz, 1990, p. 297-299.

40 Gilles Philippe, « La querelle sur le style de Flaubert », dans *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française. 1890-1940*, Paris, Gallimard, 2002, p. 47-66.

une rhétorique qui, dès l'âge baroque, avait rendu ennuyeuse plus d'une pièce en vers, mais qui ne pouvait avoir de vitalité que dans une esthétique de l'abondance gratuite, qui n'était pas la sienne ». Pourtant – et c'est aussi l'hypothèse de Pineau – c'est précisément au nom de ce refus explicite de la gratuité que les « conventions littéraires », si elles restent attestées chez lui, sont d'abord l'occasion « d'un jeu très personnel »<sup>41</sup>. Gardant ainsi à l'esprit le principe de *raison*, au cœur de la constellation thématique de la *Satire II*, compris comme idéal de motivation esthétique<sup>42</sup> (dont le souci générique de la convenance est un aspect parmi d'autres), je me propose en dernière analyse de *rendre raison* des épithètes de Boileau, comme l'occasion d'une redynamisation satirique d'un procédé suspect. En définitive, l'exercice entend proposer une lecture boiléviennne des *Satires*, adressant à son auteur les questionnements esthétiques et langagiers qui sous-tendent son *Art poétique*: la pratique de l'épithète met-elle en défaut la « langue révéree » et fait-elle de Boileau un « méchant écrivain », ou enseigne-t-elle au contraire le pouvoir « d'un mot mis en sa place »<sup>43</sup>? On exposera ici, à partir des *Satires II* et *III*, les possibilités stylistiques de la forme dans le cadre de l'écriture satirique, définie comme « poésie de la distance »<sup>44</sup>.

Dans la *Satire II*, le pastiche de la mauvaise épithète, supposant l'ironie de la distance, est marqué par la typographie<sup>45</sup> comme par l'adoption de la structure hypothétique qui exprime l'irréel :

41 J. Pineau, *L'Univers satirique de Boileau*, op. cit., p. 299.

42 C'est notamment l'interprétation qu'en tire Delphine Reguig, à partir de sa lecture de la *Satire IX* et de l'*Épître I*: « la droiture de la *raison* s'oppose à l'"ennui", à l'"impertinence" esthétique, c'est-à-dire à la vacuité verbale de l'œuvre dépourvue de motivation interne. Suivre la *raison*, c'est estimer justement la situation du sujet de l'objet poétiques, choisir le registre pertinent, évaluer et rassembler les ressources qui permettent de parvenir à l'œuvre pleinement poétique. La *raison* est donc, très logiquement, mise en relation par Boileau avec un syntagme qui pourrait être envisagé comme son doublet synonymique, celui de "bon sens" » (*Boileau poète*, op. cit., p. 123).

43 Boileau, *L'Art poétique*, I, v. 162 et 133.

44 L'expression est empruntée à Bernard Beugnot, « Boileau et la distance critique », art. cit., p. 198.

45 Dans l'édition de Jean-Pierre Colinet (Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1985), les expressions en italique sont en lettres capitales.



Si je loüois Philis, *En miracles féconde*,  
 Je trouverais bientôt, *A nulle autre seconde*.  
 Si je voulois vanter un objet *Nompareil*;  
 Je mettrois à l'instant, *Plus beau que le Soleil*.  
 Enfin parlant toujours d'*Astres* et de *Merveilles*,  
 De *Chef-d'œuvres des Cieux*, de *Beautez sans pareilles*;  
 Avec tous ces beaux mots souvent mis au hazard,  
 Je pourois aisément, sans génie et sans art,  
 Et transposant cent fois et le nom et le verbe,  
 Dans mes vers recousus mettre en pieces Malherbe. (v. 37-46)

Dans ces vers, la voix satirique illustre en effet les tentations de la « froide épithète » et des « mots cou[sus] au besoin » (v. 34-36), situant ainsi cette pratique en repoussoir des exigences du « génie » et de l'« art ». Le nom de « Philis » est, comme l'a notamment souligné Jean-Pierre van Elslande, typique de la poésie pastorale, intégrant cette liste de noms propres qui « finissent par désigner moins tel ou tel individu que par inscrire chacun de ces individus dans de vastes paradigmes onomastiques où toute identité propre tend à s'estomper »<sup>46</sup>. Le cas échéant, le nom propre est ici destitué de sa fonction référentielle et vaut d'abord comme substrat connotatif, indiquant le glissement du satiriste vers la dérision de l'écriture galante et pastorale, dont il se propose de caricaturer les traits. Or la première habitude rédactionnelle moquée est le recours aux groupes adjectivaux figés « en miracles féconde »<sup>47</sup> et « à nulle autre seconde »<sup>48</sup>.

La dénonciation dépasse toutefois le strict phénomène de la reprise des ornements convenus. Ce qui suscite à mon sens le rire moqueur de Boileau, c'est aussi la facilité d'une reprise immotivée, dont la raison

46 Jean-Pierre Van Elslande, *L'Imaginaire pastoral du XVII<sup>e</sup> siècle, 1600-1650*, Paris, PUF, 1999, p. 149.

47 L'expression trouve 7 occurrences dans les corpus « Préclassique [1550-1649] » et « Classique [1650-1799] » de la base de données Frantext (consultée en septembre 2020).

48 L'expression trouve 26 occurrences dans les corpus « Préclassique [1550-1649] » et « Classique [1650-1799] » de la base de données Frantext (consultée en septembre 2020).

ne peut se trouver en dehors de la contrainte formelle. En effet, les deux syntagmes adjectivaux présentent ici le double avantage de satisfaire le nombre syllabique et de pallier le souci de la rime. Ils ne participent pourtant aucunement à « déterminer la signification du substantif », comme Morvan de Bellegarde l'exigeait de « l'épithète choisie » dans ses *Reflexions sur l'elegance et la politesse du stile*<sup>49</sup>, mais expriment tout au plus une louange hyperbolique, dont le ridicule est renforcé par l'inadéquation du qualificatif au nom de rattachement. D'un côté, le terme *miracle* introduit, par effet d'hyperbole, un sème /divin/, qui reste pourtant isolé et entre en rupture avec un nom propre qui, par sa connotation, évoque une bergère de pastorale; par ailleurs, les occurrences de la forme « en miracles féconde » dans le corpus Frantext, témoignent de sa disponibilité pour qualifier les attributs – « gloire »<sup>50</sup>, « force »<sup>51</sup> – de Dieu ou, plus généralement, des entités abstraites. En outre, la locution superlative « à nulle autre seconde » paraît laisser dans l'ambiguïté l'élément relatif impliqué par le pronom *autre*. En ce sens, par le jeu de l'ellipse, le nom propre *Philis* est le seul candidat à la référence pronominale, et le qualificatif ne ferait alors qu'indiquer que Philis est « à nulle autre Philis seconde », ce qui restreint grandement le champ d'application de l'incomparabilité de la femme aimée<sup>52</sup>. En définitive, Boileau se moque ici d'un usage strictement formel de l'épithète, ne pouvant trouver d'autres justifications que le nombre et la rime et provoquant de fait des contre-sens ou des absurdités qui exhibent le ridicule de la veine galante tournée en dérision. Les deux vers qui suivent

49 J.-B. Morvan de Bellegarde, *Reflexions sur l'Elegance et la politesse du stile*, op. cit., p. 87.

50 François Le Métel de Boisrobert, « Épître à M. Boileau », dans *Les Épistres en vers* [1659]: « Par les vertus du dieu qui nous aymet; / Dy que sa gloire en miracles feconde / A dédaigné les vains appas du monde » (Paris, Auguste Courbé, 1659, p. 148, cité depuis <https://www.frantext.fr/>, consultée en septembre 2020).

51 Desmarts de Saint-Sorlin Jean, *Clovis ou la France chrestienne* [1657]: « Grand dieu, de qui la force en miracles feconde, / Arma les princes francs [...] » (Leyde, Elzevir, 1657, p. 1, cité depuis <https://www.frantext.fr/>, consultée en septembre 2020).

52 On trouve 23 occurrences de l'expression « à nulle autre seconde » dans les corpus « Préclassique [1550-1649] » et « Classique [1650-1799] » de la base de données Frantext (consultée en septembre 2020): il s'agit presque exclusivement d'extensions de noms abstraits. Jamais – excepté l'occurrence des *Satires* – celle-ci n'est appariée à un nom propre.

prolongent cette mise en procès de l'épithète gratuite en appliquant une fois encore des qualificatifs hyperboliques – « nompareil » – et une structure comparative – « plus beau que le soleil » – pour signifier l'incomparabilité d'un référent que le caractère vague et ultra-générique du substantif rend pourtant difficilement appréhendable<sup>53</sup>. En somme, la tension provoquée par la louange excessive de l'épithète et le caractère flou, presque indéterminé, du substantif de rattachement suscite le rire et dénonce les facilités d'une poésie qui privilégie la qualification sur la référence et manque à la désignation convenable de la chose pour se complaire dans une poéticité strictement formelle, saturant le texte d'ornements préfabriqués dont l'emploi reste sans *raison*.

Ce bref exemple montre que le pastiche constitue une première modalité d'emploi de l'épithète. Il s'agit pour le poète de condamner – par la monstration – la froideur de l'épithète prévisible et immotivée. Au mode du pastiche ici présenté, en tant que mise en évidence et accentuation des travers stylistiques, s'ajoute celui, plus complexe, du détournement parodique, que Boileau illustre notamment par le recours à la veine héroï-comique. Ce contraste entre la noblesse du style et la trivialité du sujet, traditionnellement associé au *Lutrin* et qui peut donc se lire comme une parodie du registre épique, affecte localement l'écriture des *Satires*.

On s'attardera ici sur la *Satire III*, emblématique de cette ambiguïté permanente qu'entretient Boileau à l'égard des conventions rhétorico-littéraires. Le texte se présente comme une variation autour d'un motif bien connu, celui du repas ridicule, déjà présent chez Horace et retravaillé par de nombreux auteurs au cours du xvii<sup>e</sup> siècle (Mathurin Régnier, Robert Angot de L'Éperonnière, Jacques Du Lorens)<sup>54</sup>. Comparativement au modèle latin, on reste surpris par la surreprésentation des séquences descriptives sur les séquences proprement narratives, comme par le surinvestissement du thème alimentaire. En effet, chez Horace, ce n'est

53 Si l'on admet qu'« objet nompareil » reprend, par périphrase, Philis, l'excès hyperbolique n'en rend pas l'épithète moins suspecte.

54 Sur les variations autour de ce motif et la spécificité de Boileau relativement à ses contemporains, voir Carine Barbaferi, « Du mauvais goût, en gastronomie et en littérature, selon Boileau », *Les Lettres romanes*, 62/1-2, 2008, p. 37-53.

pas le plat en lui-même qui constitue l'objet de la satire, mais l'hôte, Nasidienus, dont le ridicule résulte du « sérieux excessif qu'il apporte à la nourriture qu'il offre et aux longs commentaires pontifiants dont il accable ses invités<sup>55</sup> ». Or, dans le texte de Boileau, c'est le narrateur, invité au repas de ce « fat » dont il « éludai[t] tous les jours [l]a poursuite obstinée » (v. 15-18), qui prend en charge les séquences où sont décrits avec précision les mets partagés par les convives : elles alimentent de manière privilégiée l'engrenage satirique.

Ces séquences descriptives (notamment v. 46-52, 72-76, 89-100) présentent toutes les propriétés d'un style élevé : outre l'alexandrin, toujours employé par Boileau mais qui détonne ici particulièrement avec la bassesse du référent, on sera sensible à une tendance marquée à l'inversion, au jeu de l'amplification permise par l'extension des syntagmes nominaux, à la complexité phrastique, aux parallélisme syntaxiques et à la saturation des organisateurs textuels, contribuant globalement au sentiment harmonique de la période. Or à ces marqueurs du style élevé s'ajoute sans doute aucun le trait de la densité adjectivale, témoignant d'une forte prédisposition à l'épithète. On ne reproduit que les vers qui seront analysés :

112

Un coq y paroissoit en pompeux équipage,  
 Qui changeant sur ce plat et d'estat et de nom,  
 Par tous les Conviez s'est appelé chapon.  
 Deux assiettes suivoient, dont l'une estoit ornée  
 D'une langue en ragoust de persil couronnée :  
 L'autre, d'un godiveau tout brûlé par dehors  
 Dont un beurre gluant inondoit tous les bords. (v. 46-52)

Un Laquais effronté m'apporte un rouge-bord,  
 D'un Auvernat fumeux qui, meslé de Lignage,  
 Se vendoit chez Crenet pour vin de l'Hermitage ;  
 Et qui rouge et vermeil, mais fade et douxereux  
 N'avoit rien qu'un goust plat, et qu'un déboire affreux. (v. 72-76)

---

55 *Ibid.*, p. 43.

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques  
S'élevoient trois lapins, animaux domestiques,  
Qui dès leur tendre enfance élevez dans Paris,  
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris (v. 89-92)

En somme, l'importance de l'adjectif agit d'abord dans ces séquences comme un marqueur générique, participant de cette dissonance, propre au registre héroï-comique, entre la trivialité du référent et la sublimité de l'expression. Par-delà cette fonction registrale, il convient toutefois de s'intéresser à la contribution de l'épithète aux opérations de liage sémantique, plus particulièrement dans le cadre de la réitération sémique.

La première séquence retenue est notamment caractérisée par la superposition de deux isotopies. L'une est alimentaire (occasionnellement vaisselière) et spécifiquement marquée par des entrées nominales (« coq », « plat », « chapon », « assiette », « langue », « ragoût », « persil », « godiveau », « beurre ») ; l'autre relève du faste et de la magnificence (« pompeux », « orné ») et se redouble d'une métaphore royale (« couronnée »), qui se poursuit au vers 93 (« régnait »). Les items de cette seconde isotopie sont adjectivaux et participiaux (si le participe « ornée » intègre une structure attributive, il s'inscrit néanmoins dans une expansion relative du syntagme nominal, témoignant ainsi du recours au procédé général de l'amplification, proche de l'épithète). En définitive, la tension entre ces deux isotopies superposées coïncide avec une distribution grammaticale : les substantifs pointent le référent alimentaire trivial, cependant que les expansions adjectivales et relatives contribuent, par une opération de caractérisation oxymorique, à rehausser le style en insistant sur le sème du faste et de la noblesse. Le jeu de contraste constitutif de l'héroï-comique est donc rendu manifeste, entre les vers 46 et 50, par la tension qui opère entre la trivialité du substantif et la noblesse du qualificatif, entre la bassesse du référent et l'éclat de l'épithète.

Pour poursuivre, on sera sensible au choix de ces adjectifs et participes. À considérer le *Furetière*, si *pompeux* se dit de ce « qui se fait avec pompe & magnificence », le terme peut également se « di[re] figurément en Morale » ; or les exemples retenus par le lexicographe sont

là éminemment littéraires : « les vers d'un Poëme Epique, d'une telle Tragédie, doivent estre pompeux & élevez. Le Panegyrique demande un stile pompeux »<sup>56</sup>. En d'autres termes, l'adjectif *pompeux* s'impose comme une entrée privilégiée du métalangage littéraire. Il en va bien sûr de même du vocable *orné*, dès lors qu'*ornement*, selon Furetière toujours, s'il s'emploie dans le sacerdoce et dans l'architecture, se dit également « en Rhétorique & en Poësie », où l'« on appelle les figures, les ornements du discours »<sup>57</sup>. En somme, l'adjectif et le participe contribuent tant à construire l'isotopie de la noblesse qu'à indiquer cette mise en abyme qui est au cœur du projet de la *Satire III*. On rejoint assurément sur ce point Carine Barbaferi, qui a montré que le texte déployait le motif horacien du repas ridicule tout en présentant l'originalité de postuler l'identité du « mauvais goût en cuisine » et du « mauvais goût en littérature » : « ce sont les mêmes griefs qui sont en définitive retenus contre la nourriture et les livres : les critères du bon goût valent également pour la littérature et la gastronomie. Tout fait système, pourrait-on dire »<sup>58</sup>.

Cette mise en parallèle de la satire du mauvais goût gastronomique et littéraire est enfin particulièrement illustrée dans les vers (46-48), qui engagent plus spécifiquement le problème de la désignation inconvenante, et par là de la qualification. En effet, le passage du « coq », assurant la lucidité du regard du narrateur, vers le terme « chapon », à prendre ici en modalisation autonymique et qui atteste du ridicule des convives, est notamment tributaire de la construction intransitive « paraissait en pompeux équipage », comportant l'adjectif dont nous avons établi le profil sémantique. Comparativement à l'expression « chapon », dont le narrateur se décharge de la responsabilité énonciative, celle-ci ne saurait donc être prise que comme une marque d'ironie : si, en effet, *le je y voit un « coq »*, il ne se laisse pas abuser par le « pompeux équipage » qui l'entoure. Or, comme l'adjectif se redouble d'une connotation littéraire, l'ironie porte peut-être avant tout sur le procédé formel : le clin d'œil adressé au lecteur consiste à souligner que l'épithète,

56 Furetière, *Dictionnaire universel*, *op. cit.*, s.v. « Pompeux ».

57 *Ibid.*, s.v. « Ornement ».

58 C. Barbaferi, « Du mauvais goût, en gastronomie et en littérature, selon Boileau », *art. cit.*, p. 46.

en dépit de son caractère noble, ne permet aucunement de transformer un coq en chapon. Une fois encore, l'ornement s'exerce à contre-sens, puisqu'il échappe à la juste détermination du support référentiel : employé pour décrire le coq, le « pompeux équipage » est proprement inconvenant. Toutefois, en exploitant la connotation littéraire du terme, Boileau profite du registre parodique de l'héroï-comique pour l'employer ironiquement : il adresse aussi, par-delà le ridicule du repas, la satire au ridicule de l'emphase qui, aliénée à sa propre épithète, croit que l'ornement – langagier et culinaire – suffit à tenir lieu de monde.

À la coarticulation de la thématique culinaire et de la réflexivité métalittéraire, indiquée par l'appartenance des adjectifs à la terminologie rhétorico-poétique, s'ajoute enfin le jeu sur la connotation axiologique de l'épithète. On identifie ainsi aisément une progression sémantique allant de l'équivocité – *pompeux* peut être également pris en mauvais terme, si l'on s'en tient à la définition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694)<sup>59</sup> – vers la stricte disqualification, à l'instar du « godiveau tout brûlé » (v. 51), du « beurre gluant » (v. 52) et de l'« Auvernat fumeux »<sup>60</sup> (v. 73). Dans ces derniers exemples, le narrateur recourt à la caractérisation adjectivale pour souligner le caractère grotesque des mets et, par là, le mauvais goût de l'hôte et de ses convives.

Ces remarques illustrent pleinement ce que l'on entend par « redynamisation satirique » du procédé de l'épithète. On pourrait multiplier indéfiniment les exemples ; l'essentiel, pourtant, est déjà posé : la *raison* de l'épithète, comprise comme motivation de la forme, résulte du potentiel herméneutique ouvert par l'exploitation maximale de ses virtualités sémiques et connotatives.

En tant qu'ornement du style, la figure est, on l'a vu, toujours menacée par le fléau de la gratuité. Aussi, à l'épithète convenue et immotivée que Boileau montre, pour mieux s'en moquer, dans la *Satire II*, répond une

59 *Dictionnaire de l'Académie française* [1694], s.v. « Pompeux » (consulté sur <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A1P0346-02> en septembre 2020) : « On appelle, *Galimatias pompeux*, Un amas de grands mots, de belles paroles qui ne signifient rien. »

60 Furetière, *Dictionnaire universel*, op. cit., s.v. « Fumeux » : « les vins d'Orleans nouveaux sont nuisibles à la santé, parce qu'ils sont trop fumeux ».

pratique de la forme qui se traduit par l'actualisation des potentialités expressives et sémantiques des vocables adjectivaux. L'utilisation de la ressource, dont la densité adjectivale est l'indice, connote d'un côté le registre élevé et sert le cas échéant au contraste héroï-comique. De l'autre côté, la forme est surinvestie dès lors que, indépendamment de toute contribution à la délimitation de l'extension référentielle, elle joue un rôle privilégié dans l'élaboration de la texture sémantique. Dans la *Satire III*, c'est ainsi l'épithète qui assure le tissage du référentiel alimentaire vers la symbolique métalittéraire, constitutive du dispositif satirique : superflue sur le plan désignatif, elle s'offre comme un instrument essentiel à la réalisation de l'une des conventions du genre, celle de la réflexivité.

116

Cette exploitation des possibilités sémantiques et connotatives des vocables adjectivaux, tendance – certes idéale – de la pratique rédactionnelle de Boileau, se retrouve partout ailleurs. Pour s'en tenir aux extraits cités ci-dessus, la « tendre enfance » des « trois lapins », qui ne manque pas de faire sourire, est tout à fait représentative du procédé. D'un côté, l'association figée de l'adjectif et du nom<sup>61</sup> connote, une fois encore, une certaine élévation stylistique d'un idiome qui, par le plaisir de la reprise, peut se prévaloir de la noblesse de l'usage ; de l'autre, la prédisposition de l'adjectif *tendre* à s'appliquer à des référents carnassiers – et Furetière redouble d'exemple : « ce chapon est si tendre, qu'il est fort difficile de le larder. On dit aussi, qu'il est tendre au couteau, qu'il est tendre comme rosée<sup>62</sup> » – rappelle immédiatement le référent au lecteur et dévoile tout le ridicule de l'emploi du vocable dans le cadre de la description d'un met.

Nombreux sont ainsi les exemples où l'épithète est susceptible de voir démultipliées ses motivations sémantiques, produisant ces effets de double-sens comiques, gages de connivence : les « temps les plus féconds », dans la *Satire* sur les femmes (X, v. 39), les « louches amants », dans celle sur l'équivoque (XII, v. 12) ou encore « la nuit obscure » rimant avec « l'abbé de Pure » (VI, v. 11-12), déjà traité d'« importun ».

61 L'expression trouve 102 occurrences dans les corpus « Préclassique [1550-1649] » et « Classique [1650-1799] » de la base de données Frantext (consultée en septembre 2020).

62 Furetière, *Dictionnaire universel, op. cit.*, s.v. « Tendre ».



Dans cette même optique, on sera sensible aux phénomènes de reprises intratextuelles, par lesquelles le satiriste emploie plusieurs fois le même adjectif pour l'appliquer à différents noms supports et suggérer ainsi leur proximité – ainsi, dans la *Satire III*, « étique » s'appliquant d'abord aux « six poulets » (v. 89) puis à ce « certain hâbleur » (v. 105), qui sera encore rapproché des « lapins de garenne » – ; ou, inversement, accentuer leur éloignement : dans la *Satire II*, l'adjectif *fertile* (v. 1 et 77) vient caractériser par métonymie la « veine » de Molière (le jugement porte alors sur sa nature) et la « plume » de Scudéry (le jugement ne porte que sur l'instrument, et la fertilité n'a d'égalé que la quantité produite).

On terminera sur un dernier phénomène, illustré par la *Satire III*. Au vers 71 – « Et qui rouge et vermeil, mais fade et doucereux » –, Boileau recourt à la dittologie adjectivale, forme un peu archaisante<sup>63</sup>, tout en surexploitant les potentialités sémiques de l'adjectif : si « rouge » qualifie objectivement le vin en en déterminant le type, « vermeil » reste dans le présent contexte un peu vieilli et ne semble motivé que par la cooccurrence régulière des items *rouge* et *vermeil*<sup>64</sup>. Pourtant, le parallélisme syntaxique qu'articule le connecteur oppositif *mais* permet la mise en contraste de la qualification dittologique convenue et gratuite vers la qualification satirique : « fade et doucereux ». Par-delà l'effet d'antithèse, ce sont une fois encore des adjectifs qui, selon les acceptions du *Furetière*<sup>65</sup>, conjuguent une virtualité sémantique culinaire et un potentiel métalittéraire. À nouveau les épithètes, inscrites dans une structure binômique et redondante qui connote un style (mal-)élevé et franchement ampoulé, permettent, par leur virtualité sémantique,

63 Le phénomène est plutôt attesté au Moyen Âge et à la Renaissance. Voir, sur ce point, la récente contribution : Olivier Guerrier, « Retour sur la question du binôme synonymique », dans Françoise Frazier et Olivier Guerrier (dir.), *La Langue de Jacques Amyot*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 111-127.

64 Dans les corpus « Préclassique [1550-1649] » et « Classique [1650-1799] » de la base de données Frantext (consultée en septembre 2020), on relève 18 co-occurrences des lemmes « rouge » et « vermeil », à distance maximale de 20. L'expression « vin vermeil » est quant à elle attestée 30 fois dans le corpus « Préclassique [1550-1649] » et ne trouve aucune occurrence dans le corpus « Classique [1650-1799] », ce qui témoigne de son caractère archaisant à l'heure de l'écriture des *Satires*.

65 Furetière, *Dictionnaire universel*, op. cit., s.v. « Fade » et « Doucereux ».

la rencontre de la thématique alimentaire et de la thématique littéraire, indiquant ainsi la vocation réflexive de la *Satire*.

118

Les analyses proposées – il faudrait maintenant élargir le corpus des exemples – donnent à entrevoir quelques règles de ce « jeu très personnel<sup>66</sup> » de Boileau avec les conventions rhétoricolittéraires. Son attitude explicite à l'égard de la forme est celle de son temps : la suspicion d'un procédé que l'excessive disponibilité peut réduire au rang de vice de style. Pourtant, force est de constater qu'il ne s'en refuse pas la pratique, plaçant le lecteur devant le dilemme suivant : soit il s'agit de bévues, trahissant le fossé qui sépare l'imaginaire de la pratique stylistiques de l'auteur ; soit les occurrences se posent comme des défis interprétatifs, dont il reste, en boilévien, à rendre *raison*. Suivant la seconde hypothèse, on parvient à une caractérisation plus fine des possibilités expressives de la forme dans le cadre du dispositif générique : la *raison* de l'épithète satirique serait en effet à trouver dans une forme de tension entre d'un côté le détournement de ses virtualités connotatives – elle est l'indice du style élevé, et de ses excès, que sont l'ampoule et la froideur : autant de registres qui nourrissent l'invention parodique de Boileau – et, de l'autre, l'exploitation des possibilités sémiques de l'item adjectival choisi et sa contribution à la construction de la texture sémantique.

On nous reprochera, peut-être, de calquer aveuglément l'idéal boilévien de justesse à la *praxis* attestée... La finalité du propos porte pourtant moins sur l'auteur que sur la forme : essoufflée dans les restrictions de la lexicographie poétique, l'épithète devait trouver dans la satire un cadre suffisamment plastique pour jouir d'une singulière redynamisation.

---

66 J. Pineau, *L'Univers satirique de Boileau*, op. cit., p. 299.

## BIBLIOGRAPHIE

### FRANÇOIS VILLON

#### Édition de référence

*Lais, Testament, poésies diverses*, éd. et trad. Jean-Claude Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, éd. et trad. Éric Hicks, Paris, Champion, coll. « Champion classiques, Moyen Âge », 2004.

#### Autre édition du *Testament* citée

*Poésies complètes*, éd. Claude Thiry, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1991.

#### Autres textes cités

DESCHAUX, Robert, *Michault Taillevent : un poète bourguignon du XV<sup>e</sup> siècle, édition et étude*, Genève, Droz, 1975.

*Dit de la Queue de Renart*, dans *Le Roman de Renart*, éd. dirigée par Armand Strubel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 905-911.

EUSTACHE DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, t. VIII, *Lettres*, éd. par le marquis de Queux de Saint-Hilaire et Gaston Raynaud, Paris, Firmin Didot et Cie, coll. « Société des anciens textes français », 1893.

GERSON, Jean, *Œuvres complètes*, t. VII, *L'Œuvre française*, éd. Palémon Glorieux, Paris, Desclée & Cie, 1966.

—, *Gerson bilingue. Les deux rédactions, latine et française, de quelques œuvres du chancelier parisien*, éd. Gilbert Ouy, Paris, Champion, 1988.

GUILLEMMAIN, Alice (éd.), « Le Testament de Philippe de Mézières (1392) », dans *Mélanges de littérature du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle, offerts à Mademoiselle Jeanne Lods*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1978, p. 297-322.

- Lamentations de Matheolus de Jehan Le Fèvre*, éd. Anton Gerard Van Hamel, Paris, E. Bouillon, 1892.
- La « Nativité » et le « Jeu des Trois Roys »: Two Plays from Manuscript 1131 of the Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris*, éd. Ruth Whittredge, Bryn Mawr (Pa.), [Faculty of Bryn Mawr College], 1944.
- Proverbes français antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle*, éd. Joseph Morawski, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1925.
- Recueil de poésies françaises des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles: morales, facétieuses, historiques*, éd. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild, Paris, Daffis, 1855-1878, 13 vol.
- Recueil général des Isopets*, éd. Julia Bastin, Paris, Champion, 1929-1982, 3 vol.
- Le Roman du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, éd. Catherine Gaullier-Bougassas, Paris, Champion, coll. « Champion classiques. Moyen Âge », 2009.
- RUTEBEUF, *Œuvres complètes*, éd. et trad. Michel Zink, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2001.
- “*Le Testament maistre Jehan de Meun*”: *un caso letterario*, éd. Silvia Buzzetti Gallarati, Alessandria, Edizioni dell’orso, 1989.

### Études critiques

- ALEXANDRE-BIDON, Danièle et Cécile Treffort (dir.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l’Occident médiéval*, Lyon, PUL, 1993.
- BAYARD, Florence, *L’Art du bien mourir au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 1999.
- BRUNELLI, Giuseppe Antonio, « “Tant grate chevre que mal gist...” La ballade de Villon dite des proverbes (sagesse populaire et autobiographie) », *L’Analisi linguistica e letteraria*, 1/2, 2000, p. 257-267.
- BURGER, André, *Lexique complet de la langue de Villon*, Genève, Droz, 1974.
- BURIDANT, Claude, et François Suard (dir.), *Richesse du proverbe*, t. I, *Le Proverbe au Moyen Âge*, Lille, Université de Lille, 1984.
- DELARUE, François, « La “sententia” chez Quintilien », *La Licorne*, 3, « Formes brèves », 1979, p. 97-124.
- DEMAROLLE, Pierre, « Autour de la *Ballade des proverbes*. Aspects logiques de la poésie de François Villon », dans Claude Buridant et François Suard (dir.), *Richesse du proverbe*, t. I, *Le Proverbe au Moyen Âge*, Lille, Université de Lille, 1984, p. 75-85.

- DUFOURNET, Jean, « Sur le prologue et l'épilogue du *Testament* de Villon », dans *Dernières recherches sur Villon* [1980], Paris, Champion, 2020, p. 93-104.
- FAURE, Marcel, « Promenade dans l'entre-deux de François Villon », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 181-185.
- FOX, John, *The Poetry of Villon*, London, Thomas Nelson, 1962.
- GREIMAS, Algirdas Julien, « Idiotismes, proverbes, dictons », *Cahiers de lexicologie*, 2, 1960, p. 41-61.
- GROS, Gérard, « De la *Ballade des pendus* à la *Complainte des trepassés* de Jean Molinet : permanence d'un thème », *Senefiance*, 10, « La prière au Moyen Âge », 1981, p. 315-335.
- , *Le Poète, la Vierge et le prince du Puy : étude sur les puyx marials de la France du Nord du XIV<sup>e</sup> siècle à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1992.
- , « *De biau chanter et de biau lire*. Étude sur la représentation poétique de la Vierge au Moyen Âge », dans Christian Mouchel (dir.), *Imagines Mariae. Représentations du personnage de la Vierge dans la poésie, le théâtre et l'éloquence entre XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Lyon, PUL, 1999, p. 13-33.
- HASENOHR, Geneviève, « La littérature religieuse », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, t. VIII/1, 1988, p. 266-305, repris dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, assemblés et revus avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, Sylvie Lefèvre, Anne-Françoise Leurquin, Christine Ruby et Marie-Laure Savoye, Turnhout, Brepols, 2015, p. 27-78.
- , « La société ecclésiale selon le chancelier Gerson : typologies et vocabulaire », dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, assemblés et revus avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, Sylvie Lefèvre, Anne-Françoise Leurquin, Christine Ruby et Marie-Laure Savoye, Turnhout, Brepols, 2015, p. 747-769.
- HÜE, Denis, *La Poésie palinodique à Rouen (1486-1550)*, Paris, Champion, 2002.
- HUNT, Tony, *Villon's Last Will: Language and Authority in the "Testament"*, Oxford/New York, Clarendon/Oxford UP, 1996.
- JEAY, Madeleine, *Le Commerce des mots. L'usage des listes dans la littérature (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Genève, Droz, 2006.
- LEMAIRE, Jean-Pierre, « La voix et l'épithaphe », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 189-197.

LORCIN, Marie-Thérèse, *Les Recueils de proverbes français (1160-1490). Sagesse des nations et langue de bois*, Paris, Champion, 2011.

MÉNARD, Philippe, « Réflexions sur la *Ballade des dames du temps jadis* », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 107-129.

MESCHONNIC, Henri, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines*, 163, « Rhétorique du proverbe », juillet-septembre 1976, p. 419-430.

RASSART-EECKHOUT, Emmanuelle, « La mécanique proverbiale : l'épiphonème dans *Le Passe temps* de Michault Taillevent », *Les Lettres romanes*, 51, « "A l'heure encore de mon escrire". Aspects de la littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire », 1997, p. 147-162.

210

RYCHNER, Jean, et Albert Henry, *Le Testament Villon. Commentaire*, Genève, Droz, 1974.

SCHULZE-BUSACKER, Élisabeth, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français : recueil et analyse*, Genève/Paris, Slatkine/Champion, 1985.

—, « La constitution des recueils de proverbes et de sentences dans l'Antiquité tardive et le Moyen Âge », dans Pierre Nobel (dir.), *La Transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance*, t. I, *Du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 259-287.

—, *La Didactique profane au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

SINGER, Samuel (dir.), *Thesaurus proverborum Medii Ævi. Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters*, Berlin/New York, De Gruyter, 1995-2002, 13 vol.

TAYLOR, Archer, *The Proverb*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 1931.

THIRY, Claude, « François Villon, poète du visuel », dans Michel Zink et Danielle Bohler (dir.), *L'Hostellerie de pensée. Étude sur l'art littéraire au Moyen Âge offertes à Daniel Poirion par ses anciens élèves*, Paris, PUPS, 1995, p. 439-457.

THOMAS, Jacques T. E., *Lecture du « Testament » Villon : huitains I à XLV et LXXVIII à LXXXIV*, Genève, Droz, 1992.

VEYSSEYRE, Géraldine, « How to expand and polarize Mt II-1-21: the use of proverbs in the *Geu des Trois Roys* (15th c., MS Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 1131) », dans Lucie Doležalova et ead. (dir.), *Vulgarizing the Bible*, Turnhout, Brepols, à paraître en 2021.

ZINK, Michel, *La Littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Premier cycle », 1992.

—, *L'Humiliation, le Moyen Âge et nous*, Paris, Albin Michel, 2017.

ZUMTHOR, Paul, « L'épiphonème proverbial », *Revue des sciences humaines*, 163, « Rhétorique du proverbe », juillet-septembre 1976, p. 313-328.

## MARGUERITE DE NAVARRE

### Édition de référence

*L'Heptaméron*, éd. Nicole Cazauban, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », éd. revue 2020 [fondée sur l'édition Gruget, 1559].

### Autre édition de *L'Heptaméron* citée

*L'Heptaméron*, éd. Michel François, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1994 [fondée sur les manuscrits BnF].

### Autres œuvres citées

BOCCACE, *Le Décaméron*, éd. et trad. Jean Bourciez, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1988.

ESTIENNE, Robert, *Dictionnaire françois-latin*, Paris, Robert Estienne, 1549.

### Études critiques

BENVENISTE, Émile, « Les relations de temps dans le verbe français », dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », t. I, 1976, p. 237-250.

CAZAUBAN, Nicole, « Sur l'élaboration de *L'Heptaméron* », dans Marcel Tetel (dir.), *Les Visages et les Voix de Marguerite de Navarre*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 23.

—, « Les devisants de *L'Heptaméron* et leurs “nouvelles” », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1996/5, p. 879-893.

DÉTRIE, Catherine, « Apostrophe / Forme d'adresse », dans Catherine Détrie, Paul Siblot, Bertrand Vérine, Agnès Steuckardt (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion, 2017, p. 37-39.

FOURNIER, Nathalie, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 2002.

GUILLOT, Céline, « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit en français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, 152, 2006, p. 56-69.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « Les formes nominales d'adresse dans les conversations familières », dans Catherine Kerbrat-Orecchioni (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Publications de l'Université de Savoie, 2010.

KLEIBER, Georges, « Marqueurs inférentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique" », *Cahiers de linguistique française*, 11, 1990, p. 241-258.

MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Conversation conteuse. Les nouvelles de Marguerite de Navarre*, Paris, PUF, 1992.

212

SPITZER, Leo, « L'art de la transition chez La Fontaine », dans *Études de style*, Paris, Gallimard, 1970, coll. « Tel », p. 166-207.

#### NICOLAS BOILEAU

##### Édition de référence

*Satires, Épîtres, Art poétique*, éd. Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1985.

##### Autre édition des œuvres de Boileau citée

*Œuvres complètes*, éd. Françoise Escal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1966.

##### Autres textes cités

DAIRE, Louis-François, *Les Épithètes françoises, rangées sous leurs substantifs*, Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1759.

DU MARSAIS, *Des tropes ou des Différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue* [1730], éd. Gérard Dessons, Paris, Manucius, 2011.

LAMARTINE, Alphonse de, *Méditations poétiques* [1820], suivies de *Nouvelles Méditations poétiques* [1823], éd. Aurélie Loiseleur, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2006.

LAMY, Bernard, *La Rhétorique ou l'Art de parler*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, André Pralard, 1688.



- LA NOUE, Odet de, *Le Dictionnaire des rimes françaises, selon l'ordre des lettres de l'alphabet. Auquel deux traitez sont adjoustez. L'un, des conjugaisons françaises l'autre, de l'orthographe française. Plus un Amas d'epithetes recueilli des oeuvres de Guillaume de Salluste seigneur Du Bartas*, Genève, Eustache Vignon, 1596.
- LA PORTE, Maurice de, *Les Epithetes* [1571], éd. François Rouget, Paris, Champion, 2009.
- LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Maximes*, éd. Jean Rohou, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 1991.
- LONGIN, *Traité du sublime*, trad. Nicolas Boileau, éd. Francis Goyet, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1995.
- MARMONTEL, Jean-François, *Éléments de littérature* [1787], éd. Sophie Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005.
- MONTMERAN, Antoine de, *Synonimes et epithetes françaises, recueillies & disposées selon l'ordre de l'Alphabet*, Paris, Jean Le Bouc, 1645.
- MORVAN DE BELLEGARDE, Jean-Baptiste, *Reflexions sur l'Elegance et la politesse du stile* [1695], Paris, André Pralard, 1705.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *La Nouvelle Héloïse* [1761], éd. Jean M. Goulemot, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2002.
- Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. Francis Goyet, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche », 1990.

### Études critiques

- BARBAFIERI, Carine, « Du mauvais goût, en gastronomie et en littérature, selon Boileau », *Les Lettres romanes*, 62/1-2, 2008, p. 37-53.
- BERLAN, Françoise, « Lexique et genre : Boileau ou la candeur du satiriste », *Littératures classiques*, 28, 1996, p. 23-41.
- BERNÈS, Henri, « Une nouvelle édition de Boileau », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 47, 1935, p. 39-46.
- BEUGNOT, Bernard, « Boileau et la distance critique », *Études françaises*, 5/2, mai 1969, p. 194-206.
- CELEYRETTE-PIETRI, Nicole, *Les Dictionnaires des poètes : de rimes et d'analogies*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1985.
- DEBAILLY, Pascal, « L'éthos du poète satirique », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 57, 2003, p. 71-91.

- DEMŠAR, Janez, et Blaž Zupan, *Orange: From Experimental Machine Learning to Interactive Data Mining, White Paper*, Faculty of Computer and Information Science, University of Ljubljana, 2004.
- FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* [1821-1830], éd. Gérard Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.
- GROS, Karine, « “Asseyez-vous sur ce langage, il a des ressorts excellents” : une étude de *Finissez vos phrases! ou une Heureuse rencontre* de Jean Tardieu », *Recherches pédagogiques*, 11, 2005, p. 69-85.
- GUERRIER, Olivier, « Retour sur la question du binôme synonymique », dans Françoise Frazier et Olivier Guerrier, *La Langue de Jacques Amyot*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 111-127.
- LANSON, Gustave, *Boileau* [1892], Paris, Hachette, 5<sup>e</sup> éd., 1919.
- LARTHOMAS, Pierre, *Le Langage dramatique : sa nature, ses procédés* [1972], Paris, PUF, 6<sup>e</sup> éd., 1997.
- LE BOZEC, Yves, « Trois points de suspension... », *L'Information grammaticale*, 103, 2004, p. 3-6.
- LE GUERN, Michel, « Sur le silence », *Littérature*, 149, 2008, p. 38-44.
- MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1992.
- PHILIPPE, Gilles, *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française. 1890-1940*, Paris, Gallimard, 2002
- , « Les deux corps du style », *Les Temps modernes*, novembre-décembre 2013, p. 144-154.
- PINEAU, Joseph, *L'Univers satirique de Boileau. L'ardeur, la grâce et la loi*, Genève, Droz, 1990.
- POUEY-MOUNOU, Anne-Pascale, « Dictionnaires d'épithètes et de synonymes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : du lexique au manuel », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 75, 2013, p. 47-65.
- , « L'épithète est-elle un vilain défaut? Les superfluités du style dans quelques caricatures de la poésie du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Carine Barbaferri et Jean-Yves Vialleton (dir.), *Vices de style et défauts esthétiques (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 147-179.
- , « Les démêlés de l'épithète et de la rime dans les arts poétiques des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans Nadia Cernogora, Emmanuelle Mortgat-Longuet et Guillaume Peureux (dir.), *Arts de poésie et traités du vers français*

- (fin XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). *Langue, poème, société*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 171-190.
- REGUIG, Delphine, « Froideur et saveur de la rime chez Boileau », dans Sophie Hache et Anne-Pascale Pouey-Mounou (dir.), *L'Épithète, la rime et la raison. La lexicographie poétique en Europe, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 367-382.
- , *Boileau poète. « De la voix et des yeux... »*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- SCHRÖDER, Volker, « D'Ariste à Z... : Sur quelques clés de Boileau », *Littératures classiques*, 54, 2005, p. 153-167.
- SIOUFFI, Gilles, « Le problème du "froid" au XVII<sup>e</sup> siècle. Sentiment terminologique, sentiment stylistique et sentiment linguistique », dans Carine Barbaferi et Jean-Yves Vialleton (dir.), *Vices de style et défauts esthétiques (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 71-87.
- SUHAMY, Henri, *Les Figures de style*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 8<sup>e</sup> éd., 1997.
- TOURRETTE, Éric, « Agnès et le... », *La Voix du regard*, 20, 2007-2008, p. 81-86.
- , « Beaucoup de choses en peu de mots », *Poétique*, 184, 2018, p. 233-245.
- , *Maîtriser la dissertation littéraire générale*, Paris, Ellipses, 2018.
- VAN ELSLANDE, Jean-Pierre, *L'Imaginaire pastoral du XVII<sup>e</sup> siècle, 1600-1650*, Paris, PUF, 1999.
- WOOD, Allen G., « Boileau, l'équivoque, et l'œuvre ouverte », *Biblio* 17, 73, « Ordre et contestation au temps des classiques » (1), dir. Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud, 1992, p. 275-285.
- XANTHOS, Aris, « Textable : programmation visuelle pour l'analyse de données textuelles », dans Émilie Née, Jean-Michel Daube, Mathieu Valette et Serge Fleury (dir.), *JADT 2014. Proceedings, 12th International Conference on Textual Data Statistical Analysis*, Paris, Jadt.org, 2014, p. 691-703.

## CASANOVA

### Édition de référence

*Histoire de ma vie*, éd. Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2013, 3 vol.

## Autres éditions et œuvres de Casanova citées

*Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise, qu'on appelle les Plombs*,  
À Leipzig, chez Le Noble de Schönfeld, 1788.

*Icosaméron*, Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, coll. « Les introuvables »,  
1987, 5 vol.

## Autres œuvres citées

CHALLE, Robert, *Les Illustres Françaises*, éd. Jacques Cormier et Frédéric Deloffre, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1996.

DIDEROT, Denis, *De la poésie dramatique*, éd. Jacques et Anne-Marie Chouillet, dans *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 1980, t. X.

216

—, *La Religieuse*, éd. Florence Lotterie, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2009.

LATUDE, Jean Henri, dit Henri Masers de Latude, *Le Despotisme dévoilé ou mémoires authentiques de Latude, écrits par lui au donjon de Vincennes et à Charenton* (édition 1790-1800), Éditions La Bibliothèque Digitale.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, 1964.

## Études critiques

AMOSY, Ruth, *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 55, 1992, p. 38-42.

—, « La représentation du discours autre : un champ multiplesment hétérogène », dans Juan Manuel Lopez Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (dir.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 35-54.

—, *La Représentation du Discours Autre : principes pour une description*, Berlin, De Gruyter, 2020.

BRIN, Raphaëlle, « Du savoir-vivre au savoir écrire : la sociabilité mondaine comme modèle d'écriture dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », *Lumières*, 21, 2013, p. 165-176.

CABANTOUS, Alain, et François Walter, *Les Tentations de la chair : virginité et chasteté (16<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Payot et Rivages, 2020.

DELON, Michel, *Le Savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette Littératures, 2000.

- DENIEUL, Séverine, « Du beau parleur occasionnel au conteur professionnel : la conversation dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », *Cahiers de littérature française*, 11, « Largesse de Casanova », dir. Michel Delon, 2011, p. 55-73.
- , « “Écrire comme on parle” et “parler comme on écrit” : la place de la conversation dans *Les Confessions* et dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », dans José López Hernández et Antonio Campillo (dir.), *El legado de Rousseau: 1712-2012*, Murcie, Editum, 2013, p. 83-100.
- DUVAL, Suzanne, « Le patron du discours indirect libre dans la prose fictionnelle de la première modernité (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles) », dans *Actes du Congrès mondial de linguistique française, juillet 2018*, 2019, article en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02022711/document> [consulté le 30 juin 2020].
- IGALENS, Jean-Christophe, *Casanova, l'écrivain en ses fictions*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- IGALENS, Jean-Christophe, et Erik Leborgne (dir.), *Casanova/Rousseau : lectures croisées*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019.
- KOVÁCS, Ilona, « Les modulations de la voix de Casanova à travers les manuscrits de l'*Histoire de ma vie* », *Recherches & Travaux*, 61, 2002, p. 39-49.
- LAUFER, Roger, « Du ponctuel au scriptural (signes d'énoncé et marques d'énonciation) », *Langue française*, 45, 1980, p. 77-87.
- LEJEUNE, Philippe, *L'Autobiographie en France* [1971], Paris, Armand Colin, coll. « Cursus littéraire, 1998.
- , *Le Pacte autobiographique* [1975], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1996.
- LEROY, Alexis, « Casanova, ou l'instinct de conversation », dans Marie-Françoise Luna (dir.), *Casanova fin-de-siècle*, Paris, Champion, 2002, p. 157-164.
- LESNE-JAFFRO, Emmanuèle, « Soliloques et dialogues rétrospectifs. De la parole captive de Brienne au bavardage de Casanova », dans Jean Garapon (dir.), *La Parole dans les mémoires d'Ancien Régime*, Nantes, Éditions nouvelles Cécile Defaut, 2012 p. 187-204.
- LUNA, Marie-Françoise, « L'esprit de conversation », dans *Casanova mémorialiste*, Paris, Champion, 1998, p. 178-180.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Le Contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.
- MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Scène judiciaire de l'autobiographie*, Paris, PUF, 1996.

- PAILLET, Anne-Marie, « Le bavardage au filtre des discours rapportés : de la substance au bruit », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2020/2, p. 283-293.
- ROSIER, Laurence, *Le Discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, 1999.
- , *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 2008.
- ROTH, Suzanne, « Le mirage de la conversation », *Europe*, mai 1987, p. 81-86.
- ROTHÉ, Sophie, *Casanova en mouvement : des attraits de la raison aux plaisirs de la croyance*, Paris, Le Manuscrit, 2016.
- THOMAS, Chantal, *Casanova : un voyage libertin* [1985], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998.

218

## GEORGE SAND

### Édition de référence

*Mauprat*, éd. Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », éd. revue 2020.

### Autres textes cités

FLAUBERT, Gustave, *Correspondance*, t. II, 1851-1858, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1980 ; t. III, 1859-1868, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1991 ; t. IV, 1869-1875, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998 ; t. V, 1876-1880, éd. dirigée par Jean Bruneau et Yvan Leclerc, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007.

### Études critiques

- ADAM, Jean-Michel, et Gilles Lugin, « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen*, 22, « Énonciation et responsabilité dans les médias », dir. Alain Rabatel et Andrée Chauvin-Vileno, 2006, <https://journals.openedition.org/semen/2776>.
- ANASTASAKI, Elena, « Jeux de narration et de pouvoir dans *Leone Leoni* et *Mauprat* de George Sand », *George Sand Studies*, 25, 2006, p. 52-66.

- BERTRAND-SABIANI, Julie, « De l'utopie à l'histoire : *Mauprat* et le *Journal* de décembre 1851 », dans Noëlle Dauphin (dir.), *George Sand : terroir et histoire*, Rennes, PUR, 2006, p. 219-230, <https://books.openedition.org/pur/7812>.
- BORDAS, Éric, « La contre-polyphonie sandienne de *Consuelo* », dans Michèle Hecquet et Christine Planté (dir.), *Lectures de « Consuelo », « La Comtesse de Rudolstadt » de George Sand*, Lyon, PUL, 2004, p. 21-37, <https://books.openedition.org/pul/6678>.
- COMBETTES, Bernard, « Les ajouts après le point », dans Michel Charolles (dir.), *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Paris, Ophrys, 2007, p. 119-131.
- , « Aspects de la ponctuation par le tiret au XIX<sup>e</sup> siècle : l'exemple de *L'Insurgé* de Jules Vallès », dans Sonia Branca-Rosoff et al. (dir.), *L'Hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours. Hommage à Jacqueline Authier-Revuz*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2012, p. 215-228.
- DUCROT, Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- DÜRRENMATT, Jacques, *Bien coupé mal cousu. De la ponctuation et de la division du texte romantique*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1998.
- GENETTE, Gérard, « Vraisemblance et motivation », *Communications*, 11, « Recherches sémiologiques : le vraisemblable », 1968, p. 5-21, [https://www.persee.fr/doc/comm\\_0588-8018\\_1968\\_num\\_11\\_1\\_1154](https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1968_num_11_1_1154).
- HECQUET, Michèle, *Lectures de « Mauprat » de George Sand*, [Villeneuve-d'Ascq], Presses universitaires de Lille, 1993.
- LONGHI, Julien, « D'où, de qui, ou comment vient le sens en discours », *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 56, 2012, p. 5-21.
- , « Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation », *Arts et Savoirs*, 2, « Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle », dir. Lionel Dufaye et Lucie Gournay, 2012, <https://journals.openedition.org/aes/1679>.
- MOMBERT, Sarah, « *Consuelo*, “logographe” du roman historique », dans Michèle Hecquet et Christine Planté (dir.), *Lectures de « Consuelo », « La Comtesse de Rudolstadt » de George Sand*, Lyon, PUL, 2004, p. 133-143, <https://books.openedition.org/pul/6708?lang=fr>.
- PELLEGRINI, Florence, « “ ; – et ” : logique (dis)jonctive dans *Bouvard et Pécuchet* », dans Anne Herschberg Pierrot et Jacques Neefs (dir.), *Bouvard et Pécuchet : archives et interprétation*, Nantes, Éditions nouvelles Cécile Defaut, 2014, p. 123-147.

PÉTILLON, Sabine, et André Petitjean, « Le tiret de fin de phrase dans *Un cœur simple* – un stylème flaubertien ? », *Flaubert*, 8, « Ponctuation et mise en page : oralité et ordonnancement du discours chez Flaubert », dir. Florence Pellegrini, 2012, <http://journals.openedition.org/flaubert/1867>.

RABATEL, Alain, « Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix », *Arts et Savoirs*, 2, « Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle », dir. Lionel Dufaye et Lucie Gournay, 2012, <https://journals.openedition.org/aes/510>.

SERÇA, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012.

## JEAN GENET

220

### Édition de référence

*Le Balcon*, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2002.

### Autres éditions et œuvres de Genet citées

*Théâtre complet*, éd. Michel Corvin et Albert Dichy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2002.

*Journal du voleur*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1949.

### Études critiques

BORDAS, Éric, « Jean Genet, ou l'homo c'est le style », dans Bernard Alazet et Marc Dambre (dir.), *Jean Genet, rituels de l'exhibition*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2009, p. 33-41.

CHIESA, Lorenzo, « The First Gram of *Jouissance*: Lacan on Genet's *Le Balcon* », *The Comparatist*, 39, 2015, p. 6-21.

COE, Richard, *The Vision of Jean Genet*, London, Owen, 1968.

DERRIDA, Jacques, *Glas* [1974], Paris, Denoël-Gonthier, 1981.

GOLDMANN, Lucien, « Une pièce réaliste : *Le Balcon* de Jean Genet », *Les Temps modernes*, juin 1960, p. 56-67.

LACAN, Jacques, « Le désir et la jouissance », dans *Le Séminaire. Livre V, Les formations de l'inconscient*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 251-268.



- PENNEY, James, « The Phallus Unveiled: Lacan, Badiou and the Comedic Moment in Genet's *The Balcony* », *Paragraph*, 42/2, 2019, p. 170-187.
- SARTRE, Jean-Paul, *Saint Genet, comédien et martyr* [1952], Paris, Gallimard, 2011.
- THODY, Philip, *Jean Genet: A Study of His Novels and Plays*, New York, Stein and Day, 1968.



## RÉSUMÉS

FRANÇOIS VILLON, *TESTAMENT*

Géraldine VEYSSEYRE (Sorbonne Université),

« Le poète fécond en sa forge sentencieuse :  
les proverbes dans le *Testament* de Villon »

Le *Testament* de François Villon intègre une matière qui était en vogue au xv<sup>e</sup> siècle dans un grand nombre de genres littéraires : les proverbes et formules de vérité générale. Apparaissant à intervalles irréguliers, ils le font sous le signe d'une extrême variété : le poète joue avec souplesse sur leur fréquence, leur calibre, leur position dans la strophe, leur articulation logique avec le contexte, leur formulation plus ou moins saillante, etc. Sans fournir la clé de lecture univoque d'un poème cultivant ambiguïté, polysémie et ironie, ces proverbes signalent peut-être en creux, par leur absence, l'un des îlots de sérieux, voire de sincérité du poème (v. 793-1020). Ils attestent aussi l'inventivité du poète qui, loin de s'en tenir aux matériaux parémiqes usuels, enrichit notablement le répertoire disponible à son époque. À la strophe LXIII, il va jusqu'à se mettre en scène, ciselant un proverbe – inédit – de son cru. Ailleurs, le poète use du discours direct pour faire circuler les proverbes dans toutes les bouches, y compris les moins recommandables, et il pointe les incertitudes liées à leur transmission. Jetant ainsi le doute sur l'autorité de ces énoncés, il affiche leur valeur littéraire plus que morale.

Isabelle FABRE (Université Paris Nanterre),

« “Parler de contemplation” :  
le lexique de la dévotion dans le *Testament* de Villon »

Coulée dans le moule de la fiction testamentaire, l'œuvre de François Villon en reprend aussi les stylèmes. On y reconnaît le type de l'*ars*

*moriendi* et le cadre dans lequel il s'inscrit, celui d'un exercice spirituel – l'introspection pénitentielle – préparant à la confession et précédant la dictée du testament proprement dit. Le lexique de la dévotion s'y déploie largement, mais selon des modalités parfois malaisées à cerner, entre détournement des modèles et dissonances registrales. On se propose d'en rendre compte en étudiant successivement l'écriture de l'examen de conscience, l'oraison mariale et la question de la « contemplation » dans le *Testament*.

MARGUERITE DE NAVARRE, *L'HEPTAMÉRON*

Agnès STEUCKARDT (Université Paul Valéry-Montpellier),

224

« La transition entre récit et dialogue dans *L'Heptaméron* »

*L'Heptaméron* modifie le modèle du *Décaméron* en introduisant à la fin de chaque nouvelle un dialogue. Ce faisant, il se donne à résoudre un problème textuel : comment articuler ce dialogue au récit ? Si le début de dialogue opère un changement de régime énonciatif systématiquement marqué par une apostrophe, il s'ancre dans le récit par les reprises anaphoriques et par les expressions référentielles. Anaphores résomptives et recatégorisations génériques permettent la montée en généralité, qui transforme le « conte » en « exemple ».

NICOLAS BOILEAU, *SATIRES*

Éric TOURRETTE (Université Lyon 3-Jean Moulin),

« La réticence dans les *Satires* de Boileau »

Dans ses *Satires*, Boileau exploite régulièrement la réticence, ce qui peut sembler inattendu de la part d'un poète aspirant à incarner la franchise et la vérité, jusqu'à la brutalité. Cela lui permet d'aborder de biais des sujets délicats, ayant trait à la sexualité, à la religion, à la violence physique... Plutôt que d'opposer, comme on le fait souvent, la réticence choisie par le locuteur et l'interruption imposée par l'interlocuteur, on distingue ici entre la suppression d'un mot isolé et la suppression d'un membre de phrase complet. Dans les deux cas, rien n'est dit expressément mais tout est dit tacitement. La réticence réussit donc l'étrange tour de force d'être

transparente sans être explicite et de convertir le silence en langage. Elle parvient à dire les choses sans les nommer, comme si le blanc devenait lui-même un signifiant paradoxal. Ainsi peut subtilement se loger au cœur de la phrase tout ce qu'il serait malséant d'exprimer verbalement, pour telle ou telle raison : la réticence libère la parole en feignant de la confronter à ses limites, elle est à la fois aporie du langage et triomphe du langage. Non seulement elle se substitue aux mots physiques, mais elle les surpasse nettement par le pouvoir évocateur qu'elle possède, par l'ouverture sémantique qu'elle promet, par l'émotion débordante qu'elle suggère : elle nous rappelle donc qu'on ne parle jamais mieux qu'en se taisant.

Thibaud METTRAUX (Université de Lausanne),

« Rendre *raison* des épithètes de Boileau : procès et redynamisation satirique »

Cet article propose de revenir sur les paradoxes de l'épithète dans les *Satires* de Boileau. Dans cette optique, nous considérerons d'abord les positions explicites que tient le satiriste à l'égard du procédé et des facilités de sa mise en rime dans les *Satires II* et *IV* relativement à la convocation de la figure de Textor dans le *Dialogue des poètes*. Ce procès de l'épithète apparaîtra alors comme relevant d'une appréhension lexicographique de la forme. Une brève étude de l'évolution du genre de l'épithétaire français donnera à saisir plus généralement les restrictions qui affectent, au XVII<sup>e</sup> siècle, le profil catégoriel de l'épithète et ses possibilités paradigmatiques. Dans un deuxième temps, l'approche outillée permettra de constater l'importance de la densité et de la rime adjectivales dans les *Satires*, contrastant avec le traitement épistylistique que Boileau réserve à la figure. Prenant acte de cette apparente tension entre l'imaginaire et la pratique rédactionnelle effective, nous réfléchirons enfin aux possibles fonctions de l'épithète dans le cadre du dispositif satirique. L'exemple des *Satires II* et *III* fera notamment voir comment les modes du pastiche et de l'invention parodique offrent au satiriste un cadre privilégié, au sein duquel la *praxis* de l'épithète manifeste une exploitation maximale des possibilités sémiques et connotatives de la forme. L'analyse visera ainsi à rendre *raison* de l'épithète, selon ce terme si cher à Boileau et qui se situe au cœur de la constellation terminologique de la *Satire II*.

CASANOVA, *HISTOIRE DE MA VIE*

Clara de COURSON (Sorbonne Université),

« Parler sous les plombs. Représentations carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie* »

226

L'écriture casanovienne est couramment associée à une infrangible euphorie discursive, conjuguant une ample circulation énonciative à une régie narratoriale particulièrement apparente. L'épisode des Plombs, qui conclut le premier volume de l'*Histoire de ma vie*, semble à première vue offrir le négatif de ce mode majoritaire de gestion des discours autres par Casanova ; cette séquence n'en pondère pas moins l'atrophie diégétique due à la réclusion par des formes de représentation discursive d'une rare variété, portant à son comble la centralisation des voix par l'instance narratoriale, ainsi que les stratégies de reconfiguration mémorielle dont elle les investit souterrainement.

Isabelle CHANTELOUBE (Université Lyon 3-Jean Moulin),

« Autoportrait de l'écrivain en surplomb :  
la réécriture d'une aventure dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova »

Aux chapitres XIII à XVI du tome III de l'*Histoire de ma vie*, Casanova livre tous les secrets de sa célèbre évasion des Plombs en 1756 ; ce récit héroïque, réécriture quasi à l'identique de l'*Histoire de ma fuite*, contraste avec la narration haletante de ses voyages et de ses conquêtes et nous offre un autoportrait plus sombre et moins sulfureux du turbulent Vénitien. Comment gère-t-il la paratopie inhérente à son *ethos* prédiscursif ? En élaborant une scène d'énonciation qui reflète à la fois ses talents d'homme de spectacle, la rigueur de son esprit scientifique, et sa farouche volonté de rester maître de son destin hors des chemins tout tracés de la liberté : une scénographie du libertinage, un libertinage philosophique et pratique avant tout.

**GEORGE SAND, MAUPRAT**

Florence PELLEGRINI (Université Bordeaux-Montaigne),

« Énonciation, idéologie, autorité : effets de voix dans *Mauprat* »

« Quant [aux] doctrines [de Sand], s'en méfier d'après ses œuvres » (lettre de Gustave Flaubert à Ernest Feydeau du 21 août 1859). Si la notice de *Mauprat* semble dénier au roman toute visée démonstrative, force est de constater que le propos « doctrinal » sandien, fait d'humanitarisme et de confiance dans le progrès tant individuel que social, affleure de façon récurrente dans le récit comme dans la parole rapportée des personnages. C'est le dispositif énonciatif composite du roman que cette contribution se propose d'analyser : enchâssements narratifs et multiplication des premières personnes produisent une dissémination de la parole que vient concurrencer le retour – parfois l'intrusion – d'une instance auctoriale hétérodiégétique. La superposition des voix construit alors une diffraction de la prise en charge énonciative qui, par instabilité de l'origine, réduit sensiblement la portée des énoncés.

**JEAN GENET, LE BALCON**

Mairéad HANRAHAN (University College London),

« Style et stylisation dans *Le Balcon* de Genet »

La notion d'un style stylisé semble contradictoire, dans la mesure où la stylisation implique ce qu'une forme a en commun avec d'autres formes plutôt que ce qui la distingue. Cette contribution suggère que la notion n'en offre pas moins un aperçu productif du style de Jean Genet dans *Le Balcon*. En s'appuyant sur la lecture derridienne de l'écriture de Genet, ce texte se concentre sur la scène finale de castration : il montre comment l'auteur en a rehaussé l'indécidabilité en retravaillant son texte, et en analyse les implications pour la conception genétienne du rapport du singulier à l'universel. Ce qui est singulier, chez Genet, est la façon que l'on a de ne pas être que soi-même. L'idée d'un style stylisé est ainsi rendue pertinente par cette suggestion du texte : c'est en empruntant une voix qui n'est pas naturelle que l'on aborde une certaine vérité intime.





## TABLE DES MATIÈRES

FRANÇOIS VILLON

### *TESTAMENT*

Le poète fécond en sa forge sentencieuse :  
les proverbes dans le *Testament* de Villon  
Géraldine Veysseyre .....9

« Parler de contemplation » :  
le lexique de la dévotion dans le *Testament* de Villon  
Isabelle Fabre..... 33

MARGUERITE DE NAVARRE

### *L'HEPTAMÉRON*

La transition entre récit et dialogue dans *L'Heptaméron*  
Agnès Steuckardt ..... 57

NICOLAS BOILEAU

### *SATIRES*

La réticence dans les *Satires* de Boileau  
Éric Tourrette ..... 77

Rendre *raison* des épithètes de Boileau :  
procès et redynamisation satirique  
Thibaud Mettraux..... 95

CASANOVA

### *HISTOIRE DE MA VIE*

Parler sous les plombs.  
Représentations carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie*  
Clara de Courson .....123

229

Autoportrait de l'écrivain en surplomb : la réécriture d'une aventure dans l' <i>Histoire de ma vie</i> de Casanova Isabelle Chanteloube .....	145
--	-----

GEORGE SAND

*MAUPRAT*

Énonciation, idéologie, autorité : effets de voix dans <i>Mauprat</i> Florence Pellegrini .....	171
---	-----

JEAN GENET

*LE BALCON*

230

Style et stylisation dans <i>Le Balcon</i> de Genet Mairéad Hanrahan .....	189
---	-----

Bibliographie .....	207
---------------------	-----

Résumés .....	223
---------------	-----

Table des matières .....	229
--------------------------	-----